

**Troisième partie :**  
**Transcription**

## A. Règles de transcription

Afin de respecter le sens du texte retranscrit, je n'ai apporté aucune correction s'il y avait des fautes d'orthographe, j'ai conservé la ponctuation d'origine afin de conserver la musicalité du manuscrit et je n'ai pas rétabli l'usage moderne de la majuscule et de la minuscule.

Toutefois, afin de faciliter la compréhension du manuscrit, lorsqu'un oubli, une répétition, ou un élément particulier apparaissait dans le document j'ai tenté d'apporter une explication à ces spécificités, en utilisant une note entre crochets.

Cette transcription pouvant servir d'outil de travail, j'ai également utilisé les notes de bas de page afin de donner des éléments qui me semblaient nécessaires pour mieux cerner le message transmis.

D'autre part, pour faciliter la lecture du manuscrit, on trouve inséré à la transcription entre crochets et dans une couleur [indigo](#), la pagination du document original.

## B. Le manuscrit de Charles Bénigne Claude Févret

**« Memoires concernant la famille de messieurs févret »**

Memoires  
concernants la famille de  
messieurs févret.

dominus memor  
fuit nostri et benedixit  
nobis.

1730

table des memoires concernant la famille de messieurs févret.

claudes févret. folio.....	3
jean févret.....	4
gerard févret.....	8
charles févret.....	14
jacques févret.....	24
charles févret.....	41
suite des enfants de jacques févret.....	69
isaac févret.....	74
jacques févret.....	86
antoine févret.....	94
pierre févret.....	104
catherine françoise févret.....	114
suite des enfants de charles févret.....	80
charlotte christine févret.....	114
suite des enfants de jacques févret fils de charles.....	120
pierre févret.....	121
ligne collaterale des descendants d'antoine févret fils de charles févret.	
michelle févret. folio.....	124
charles févret.....	129
suite des enfants d'antoine févret.....	140
enfants de charles févret.....	146

ligne collaterale des descendants d'isaac févret fils de jacques févret  
benigne févret. folio...  
enfants de benigne févret

[page 1]<sup>1</sup> la plus grande partie de ceux de cette famille ont suivy le party de la robe<sup>2</sup>.

m<sup>r</sup>. charles févret auteur du scavant traité de l'abus<sup>3</sup> dans un memoire escrit de la main propre dit en parlant de l'origine de la famille de mrs févret.

fevretorum familia a semurio mandubiorum urbe, tractus et pagis aleriansis primaria, juxtaque armancionem flunium sita ortum dicit claudius ejus nominis primus filium habuit joannem. joannes gerardum.

gerardus eavolum qui quatuor continua serie patronie, in togato ordine merverunt, et eum sande consenverunt.

la seconde observation est que ceux de cette famille ont quelque tous aymé les belles lettres et se sont faits des amys parmy les scavans.

la troisième observation est qu'ils ont eu tous des femmes vertueuses, et d'une sage conduite. [page 2] et la dernière observation est que depuis plus de trois siècles que cette famille a commencé, il n'y en a pas eu un seul qui est esté marié deux fois, quoique plusieurs parmy eux ayent eu le malheur d'estre veufs estant encore jeunes. ils estoient prévenus d'un amour tendre pour leurs enfants, et se prescrivirent volontairement la loy rigoureuse de ne prendre jamais a de secondes nopces.

les tiltres de cette famille perirent dans l'incendie arrivé a semur en auxois le 23 décembre 1493. il dura trois jours et consuma 470 maisons.

[page 3] le premier dont on a quelque connoissance est claud févret, on ne scait point le jour de sa naissance ny celuy de sa mort : le nom de sa femme et celuy de sa mere sont aussi inconnus : tout ce que l'on en scait est qu'il estoit docteur en droit advocat , et vivoit l'an 1383. sous charles six<sup>4</sup>. il faisoit sa residence a semur, et on voit sa signature dans un vieux registre aux carmes de la dite ville de semur. il est constant qu'il eut pour fils jean févret, il portoit pour armoyries d'azur a trois bandes d'or, et pour devise, virtutis amore coetera vilescunt. laquelle devise a esté paraphrasée par les vers suivans.

L'homme de bien incessamment soupire,  
pour la vertu comme pour un tresor,  
qui la possede a tout ce qu'il désire  
car par la force seule il obtient un empire,  
qui vaut mille fois plus que tout le prix de l'or.

[page 4] jean févret fils de claud févret fut homme de bon sens, et d'un esprit vif. son experience dans les affaires lui merita la confiance et les bonnes graces de messire pierre de beaufremont<sup>5</sup>, chevalier de la toison d'or<sup>6</sup> comte de charny<sup>1</sup>, il le fit intendant

---

<sup>1</sup> Les pages entre crochets correspondent aux pages du manuscrit.

<sup>2</sup> La robe : c'est la profession opposée à celle des armes, il se dit de la profession des gens de justice et des ecclésiastiques et religieux, *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>3</sup> B.N.F., texte imprimé E-310, *Traité de l'abus et du vray sujet des appellations qualifiées de ce nom d'abus, ... par Charles Fevret*, Dijon : P. Palliot, 1654.

<sup>4</sup> Charles VI, le bien-aimé, roi de France, fils du précédent, né à Paris en 1368, mort en 1422. Il reçut le Dauphiné en apanage, et fut ainsi le premier des enfants de France à porter le titre de Dauphin. Il avait douze ans à peine à la mort de son père. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>5</sup> Beaufremont : nom d'une ancienne famille originaire de Lorraine, qui tire son nom du bourg de Beaufremont (Vosges). Cette maison acquit de grandes possessions en Bourgogne. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, elle était représentée par Pierre de Bauffremont qui épousa, en 1448, une fille naturelle légitimée du Duc de Bourgogne, Philippe le Bon. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>6</sup> L'Ordre de la Toison d'Or a été institué par Philippe le Bon duc de Bourgogne en 1429. Il fit porter à ses chevaliers au bas de leur collier la représentation d'un mouton semblable à celui des Colchos. Le

de sa maison et luy procura la commission de la recepte des deniers extraordinairement imposés par philippe le bon duc de bourgogne<sup>2</sup> en ses pays d'auxois charolais et nivernois. jean févret n'estoit alors en age que de trente ans. le comte de charny presque toujours absent de la province de bourgogne, connoissant sa probité et son genie aisé dans le maniemment des affaires luy avoit confié le soin de la maison et l'administration de ses plus importantes affaires : il estoit presque toujours en flandre, et ne quittoit guere la personne du duc philippe, qui luy fit [page 5] espouser marie de bourgogne sa fille naturelle<sup>3</sup>, elle luy apporta une dot de grands biens, entre autres 700.tt [talents] de rente a prendre annuellement sur les revenus de la chatellenie de verdun sur saone et qui depuis par les bons advis de jean févret furent eschangés avec les baronies de pouilly, arnay le duc, mont st jean et mont fort, ces terres joignoient le comte de charny.

jean févret dressa tous les memoires de cet eschange et y travailla si avantageusement pour son maitre que le duc philippe fit expedier les lettres de cet eschange, elles furent scellées a l'isle en flandres le 25 aoust 1445. ce service signalé, fut recompensé par le soin que prit le comte de charny de procurer encore a jean févret la recepte de tous les deniers extraordinaires que le duc philippe faisoit lever dans ses estats de bourgogne, la protection du même comte charny fit [page 6] aussi reussir le mariage de jean févret avec heleine de gorgiard jeune damoiselle natisve de semur, riche et de bonne famille, ils eurent plusieurs enfants lesquels moururent tous en bas age, il ne leurs resta que gerard févret .

jean févret mouru en 1460. et heleine de gorgiard en 1466. a semur, finissant le cours heureux d'une vie vertueuse par une mort chrestienne. elle institua par son testament gerard févret son heritier universel a condition qu'il joindroit les armoyries de sa mere a celles de son pere.

elle portoit l'argent a une hure<sup>4</sup> de sanglier arrachée de sable, armée d'argent, et lampassée de gueule<sup>5</sup>. et depuis ce temps conformement a la disposition, les armoyries de la famille de mrs févret qui sont d'azur a trois bandes d'or ont toujours estés escartelées scavoir au [page 7] premier et dernier quartier de févret, et au second et troisieme de gorgiard.

la devise de jean févret estoit tempera te tempori. expliquée par le quatrain suivant.

les hommes legers et flotant  
prendent toujours leurs avantages

---

collier est composé de restes de fusils et de pierres à feu. Le roi d'Espagne est le chef, et Grand Maître de l'Ordre de la Toison, en qualité de Duc de Bourgogne. On dit qu'il fut institué en mémoire d'un grand gain que le Duc de Bourgogne fit sur des laines. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>1</sup> Charny ; Paroisse avec titre de comté, en Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement et Intendance de Dijon, Bailliage et Recette de Semur-en-Auxois. On y compte 28 feux. Cette communauté est située sur une montagne. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 60Km de Dijon.

<sup>2</sup> Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fils de Jean Sans Peur, né à Dijon en 1396, mort à Bruges en 1467. Après le meurtre de son père (1419), il lui succéda et, sacrifiant sa patrie à ses inimitiés, traita avec Henri V, roi d'Angleterre, le reconnut comme régent de France et héritier présomptif de Charles VI, joignit ses armes aux siennes, entra à Paris avec lui et servit le parti Anglais jusque sous Charles VII. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> Marie de Bourgogne (1457-1482), duchesse de Bourgogne et souveraine de Flandre (1477-1482). *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> La hure est la tête du sanglier, d'un ours, d'un loup, et autres bêtes mordantes. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>5</sup> Lampassée : terme de blason, se dit des animaux dont la langue paroît hors de leur gueule, lorsque l'émail de la langue est différent de celui du corps de l'animal. Gueules : est un terme de blason, qui veut dire le rouge. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

aussi n'y a-t il que le sage  
qui scache bien prendre son temps.

[page 8] gerard févret nacquit a semur le 14 juillet 1440. du mariage de jean fevret avec heleine de gorgiard : sous le regne de charles sept dit le sage<sup>1</sup>. il estoit d'un naturel actif est avoit une grande vivacité d'esprit. il se fit recevoir licentié en l'université d'angers et quelque temps après docteur en droit.

il exerça la profession d'avocat au baillage d'auxois avec beaucoup d'honneur et de reputation, et fut pourveu en 1468. de la charge de juge des prevostés de semur et avalon : cette charge estoit considerable et le rendoit premier juge de police, n'y ayant alors dans lesdits baillages pour tout officier qu'un lieutenant en chacune des dites villes.

son pere avoit pris soin de le former aux affaires, et l'avoit parfaitement instruit des interets de la maison des [page 9] comtes de charny. on a dit cy devant que messire pierre de beaufremont avoit espousé marie de bourgogne, fille naturelle du duc philippe le bon, de ce mariage il n'y eu aucun enfant masle : mais seulement trois filles. antoinette, jeanne et philiberte de baufremont. antoinette aînée des trois sœurs fut mariée a messire antoine de luxembourg<sup>2</sup> comte de ligny<sup>3</sup>, roussy et brienne<sup>4</sup>. et par cette alliance, le comte de charny entra dans la maison de luxembourg.

antoine de luxembourg de son mariage avec antoinette de beaufremont n'eut qu'une fille unique appelée philiberte de luxembourg, riche et puissante et qui espousa jean de chalon prince d'orange, issu d'une branche des ducs de bourgogne, auquel elle apporta en dot le comté de charny.

jean de chalon<sup>5</sup> de son mariage [page 10] avec philiberte de luxembourg eut un fils et une fille. le fils fut philibert de chalon prince d'orange<sup>6</sup>, qui a son illustre naissance adjoutoit un grand merite, il s'estoit donné a l'empereur charles quint<sup>7</sup>, et mourut au siege de florence<sup>8</sup> sans estre marié. la fille fut claud de chalon qui fut mariée a henry de nassau chevalier de la toison d'or.

---

<sup>1</sup> Charles VII, roi de France, cinquième fils de **Charles VI** et d'Isabeau de Bavière, né à l'Hôtel Saint-Paul en 1403, mort en 1461. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse

<sup>2</sup> Antoine de Luxembourg deuxième du nom, comte de Brienne et de Ligny, colonel des légionnaires de Champagne. Il meurt en 1557. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> Ligny, en Bourgogne, diocèse, élection, baillage et recette de Mâcon, parlement de Paris, intendance de Dijon. On compte 77 feux. Cette paroisse est située en pays marécageux. Elle est composée de six hameaux. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. Située près de Chablis.

<sup>4</sup> Briennes, en Bourgogne, Diocèse de Lyon, parlement et intendance de Dijon, baillage de Châlon, recette et ressort de St Laurent. On y compte 93 feux. Cette paroisse est située sur la rive gauche de Salle. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 40Km de Mâcon.

<sup>5</sup> Jean II prince d'Orange, fils de Guillaume VII servit tout d'abord Louis XI, dont il abandonna la cause pour servir Marie de Bourgogne. Banni à perpétuité par le roi de France pour cause de lèse-majesté (1477), il resta en Bourgogne, battit les Français à Emagny (1477), dans l'Auxois, et ne déposa les armes qu'à la paix d'Arras (1482). *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>6</sup> Philibert de Châlons, prince d'orange un des grands capitaines du seizième siècle. Fils de Jean II né au château de Nozeroy, dans le comté de Bourgogne, en 1502, mort devant Florence en 1530. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>7</sup> Charles Quint, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, fils de Philippe Le Beau, archiduc d'Autriche et de Jeanne La Folle, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. Né à Gand le 24 février 1500, mort au monastère de St Just (Estrémadure) le 21 septembre 1558. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>8</sup>(Cf. article sur Florence- histoire) En 1527, Florence entre dans la ligue formée à Mantoue contre l'empereur Charles-Quint ; mais ce prince étant venu assiéger le château Saint-Ange, Les Florentins en

la mort de philibert de chalons sans enfants excita un grand procez entre philiberte de luxembourg sa mere et claude de chalons sa fille, qui se prétendit heritiere de tous les biens de son frere.

philiberte luxembourg persuadée de la suffisance de gerard de févret, et de sa probité, luy confia le soin de la poursuivre de ce procez qu'il sollicita avec tant de dextérité, qu'elle eut satisfaction sur toutes ses pretentions.

depuis la mort de jean de [page 11] chalons son espoux, elle s'estoit retirée en bourgogne, et faisoit son sejour ordinaire au chateau de mont st jean<sup>1</sup>. après le jugement du procez dont on vient de parler, elle nomma gerard févret pour conseil seul et ordinaire dans toutes les affaires et pour la direction des baronies d'arnay<sup>2</sup>, pouilly en auxois<sup>3</sup>, mont st jean et montfort<sup>4</sup>.

la bonne situation des affaires de gerard févret, et la protection de philiberte de luxembourg qui en toute occasion luy donnoit des marques de son estime et de sa reconnaissance furent cause qu'il fut preferé a plusieurs autres dans la recherche qu'il fit d'anne de nantrillier, fille riche, et de tres bonne famille de semur. il l'épousa l'an 1474. m<sup>r</sup> chassanée<sup>5</sup> alors advocat du roy aux baillages d'autun et de montceny<sup>6</sup>, et depuis premier president au parlement d'aix en provence, parle dans son [page 12] commentaire sur la coutume de bourgogne, au titre des successions, paragraphe 10. rubrique 4. du grand procez d'anne de nantrillier avec le sr [seigneur] boutillier, son grand oncle.

gerard févret de son mariage avec anne de nantrillier, eut plusieurs enfants, desquels il ne resta que charles fevret.

ils vescuient ensemble pendant 38 ans, dans une union parfaite anne nantrillier mourut le 7 fevrier 1513. et gerard févret l'an 1533. pendant la peste qui affligeoit la ville de semur, le 17. septembre de la dite année.

il y fut enterré dans le tombeau commun de la famille. il n'avoit pendant sa vie presque toujours jouy d'une santé parfaite, sans goutte, pierre, ny fievre. il estoit agé de plus de 93 ans lorsqu'il mourut.

---

profitèrent pour chasser les Médicis. Le pape, sacrifiant son ressentiment contre l'empereur au désir de se venger de Florentins, traita avec Charles-Quint à condition qu'il rétablirait les Médicis à Florence. Malgré cet arrangement, malgré l'abandon de François I<sup>er</sup>, qui lui aussi c'était engagé, par le traité de Cambrai, à soumettre les Florentins à l'empereur, ceux-ci résistèrent jusqu'au 12 août 1530, époque à laquelle ils capitulèrent. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>1</sup> Mont-Saint-Jean, situé au coeur de la Bourgogne, à mi-chemin entre Pouilly en Auxois et Saulieu.

<sup>2</sup> Arnay-Le-Duc : *Arnetum* ou *Arneium Ducis*, ville, au pays d'Auxois, en Bourgogne, Diocèse d'Autun, chef lieu d'un baillage et d'une recette de son nom. On compte 546 feux. Cette ville est située dans une contrée mêlée de plaines et de montagnes, sur la rivière d'Arroux. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 55km de Dijon, à 35 Km de Beaune et 15 Km de Pouilly-en-Auxois.

<sup>3</sup> Pouilly, bourg, en Bourgogne, diocèse d'Autun, parlement et intendance de Dijon baillage et recette d'Arnay-le-Duc. On y compte 84 feux. Ce bourg est au pied montagne, entre Vîteaux et Arnay-le-Duc. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 40 Km de Dijon et 38 Km de Beaune.

<sup>4</sup> Montfort, en Bourgogne, diocèse de Langres, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Semur-en-Auxois. On y compte 27 feux. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly.

<sup>5</sup> Barthélemy de Chassanée ou Chasseneux juriconsulte et magistrat français, né près d'Autun en 1480, mort en 1541. Il exerça d'abord la profession d'avocat en Bourgogne, fut nommé en 1531, conseiller au Parlement de Paris. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>6</sup> Montceny, *Mons-Cinisius*, ville de l'Autunois, en Bourgogne, en forme de bourg-non-fermé ; paroisse de diocèse d'Autun. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 55Km de Cluny.



la devise ordinaire estoit. deo junante, comitante virtute. et cette autre, nihil est vertocius [page 13] acuo. que l'on a réduit dans les quatre vers suivans.  
sans nous plaindre du temps, qui coule comme l'onde,  
usons bien de celui que nous tenons en main,  
car nous n'avons que ce jour, et peut estre demain,  
la mort nous forcera d'abandonner le monde.  
anne de nantrillier portoit pour armoyries de gueules a trois gerbes d'or, au chef d'azur chargé d'une rose d'or.

[page 14] charles de févret fils de gerard févret et d'anne de nantrillier nacquit a semur le 6. mars 1507. son parrain fut messire charles de saillant, seigneur du vic chassenay<sup>1</sup> et autres lieux ; suivans le memoire signé de gerard févret son pere, et joint a de vieilles heures a prier<sup>2</sup> en velin avec quelques miniatures. gerard voyant que charles son fils donnoit de grandes esperances, crut qu'il ne devoit rien negliger pour son éducation et seconda les heureuses dispositions qu'il avoit au bien.

il l'envoya a bourges a l'age de 20. ans, pour y estudier en droit. le fameux jurisconsulte alciat<sup>3</sup> enseignoit alors la jurisprudence dans cette université. charles févret prit ses leçons pendant deux ans, se fit distinguer parmi ceux qui estudioient aussi sous ce homme, dont il [page 15] s'acquit l'amitié et l'estime, le duc sforce<sup>4</sup> ayant nommé alciat pour estre sénateur a milan, il se rendit en cette ville, et escrivit sur ce sujet une lettre a charles févret qu'il traite de son sincere amy.

charles févret luy fit response, on garde la lettre en original, elle est en langue latin, et en caracteres gothiques, d'un latin fort élégant.

après avoir demeuré a bourges près de trois ans, charles passa a thoulouse, et de la a orleans, ou son merite le fit nommer prieur de la nation de bourgogne, en cette université ce qui se justifie par des attestations latines en parchemin de 1530. dans lesquelles il prend la qualité de docteur et droit au commencement de l'année 1531. son pere le rappella auprès de la personne, pour l'instruire et le rendre capable d'administrer les affaires de madame philiberte [page 16] de luxembourg princesse d'orange.

on a dit cy devant que philibert de chalons prince d'orange mourut sans enfans au siege de florence. rené de nassau fils de claude de chalons la sœur mariée a henry comte de nassau fut par son testament institué son heritier universel, mais peu de temps après, il fut emporté d'un coup de canon au siege de st dizier assiégré par l'armée de l'empereur charles quint. rené de nassau par son testament institua pour son heritier guillaume de nassau son cousin germain fils de guillaume de nassau<sup>5</sup> comte d'hembourg son oncle.

---

<sup>1</sup> Vic de Chassenay, en Bourgogne, située dans l'actuelle département de Côte d'Or à 5 Km de Semur-en-Auxois.

<sup>2</sup> Les heures, sont des chants ou des prières qui, dans l'Eglise catholique constituent un office religieux pour certaines heures, soit du jour, soit de la nuit. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>3</sup> André Alciat, jurisconsulte italien (Alzate, Côte, 1492 - Pavie, 1550). *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Sforce : nom francisé de la célèbre famille italienne des Sforza. Il s'agit d'une famille de condottieri italiens qui conquirent le duché de Milan et jouèrent un rôle considérable en Italie au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle. Dans notre manuscrit l'auteur parle probablement de François-Marie Sforza, dernier duc de Milan, deuxième fils de Ludovic le More, né en 1492, mort en 1535. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>5</sup> Guillaume de Nassau (Guillaume Ier prince d'Orange) surnommé le Taciturne, né à Dillenburg, le 25 avril 1533, assassiné à Delft en 1584. Ce prince fils aîné de Guillaume de Nassau-Dillenburg et de Julienne de Stolberg, devint, à la suite de plusieurs héritages, le plus puissant des seigneurs des Pays-Bas. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

charles févret estant parfaitement instruit des interests de cette illustre maison, fut choisi par rené de nassau, pour l'administration des baronies de montfort, cuizeaux<sup>1</sup>, de la maison de dijon, appelée hostel d'orange, autrefois hostel [page 17] de chalon, et des vignes qui en dependoient, la procuration que ce prince envoya est de l'année 1539. elle est concevée en termes qui marquent la confiance qu'il avoit en la probité et grande experience de charles févret.

ce pouvoir fut continué par guillaume de nassau surnommé le prince d'orange la procuration est datée de bruxelles du 1. may 1550. plus ample que la premiere il laisse a charles févret la direction entiere de ses affaires, et se remet a la prudence, pour le reglement de tous les droits et pretentions qui luy sont contestées par louis d'orleans duc de longueville<sup>2</sup>, l'admiral chabot<sup>3</sup> et autres.

le 13. aoust 1533. charles févret espousa damoiselle magnence boursault de bonne et ancienne famille, connue par le merite de ceux du mesme nom, qui ont eu en bourgogne de considerables [page 18] employs, et charges qu'ils ont exercées avec beaucoup d'honneur et de réputation. elle estoit sœur de guillaume boursault mary d'anne berbir et tante de pierre boursault advocat general au parlement de dijon et depuis conseiller au mesme parlement magistrat d'une grande integrité et d'un merite distingué.

elle portoit pour ses armoyries d'azur a trois bourses d'or au chef d'or chargé d'une estoile de sinople<sup>4</sup>.

charles févret exercoit avec distinction et applaudissement la profession d'avocat, il estoit habile jurisconsulte, ce qui se connoist par le manuscrit d'un commentaire qu'il a composé a l'imitation du alciat sur les regles du droit, et estoit naturellement éloquent ; ce qui donna lieu a mrs de la ville de semur, de le choisir pour deputeé aupres du roy henry second<sup>5</sup>, contre les huguenots, ou gens de [page 19] la religion prétendue reformée, qui vouloient s'établir a semur.

il fit un beau discours au roy sur ce sujet, le prononça avec beaucoup d'éloquence et de fermeté, et obtint ce qu'il demandoit.

le cardinal de tournon<sup>6</sup> qui l'avoit présenté au roy, luy en témoigna la joye, et l'estime particuliere qu'il faisoit de sa personne, adjoutant qu'il ne tiendroit pas a luy que son merite fut bienstot recompensé. en effet en 1557. deux ans après son retour a semur, il luy envoya les provisions<sup>7</sup> de la charge de conseiller du roy, lieutenant en la chancellerie de semur, remplie de son nom, et scellées, a quoy charles févret ne

---

<sup>1</sup> Cuizeaux ou Cuisseaux, ville de la Bresse-Chalonnaise, avec une église collégiale, baronnie, mairie, bureau des traites foraines... en Bourgogne, diocèse de Saint-Claude, Parlement et Intendance de Dijon, baillage de Châlon, recette de Saint-Laurent. On y compte 192 feux. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 50 Km de Châlons-sur-saône.

<sup>2</sup> Louis d'Orléans, Duc de Longueville, capitaine français, mort en 1516. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> Philippe de Chabot, comte de Charny et de Buzançois, grand amiral de France, né vers 1480, mort en 1543. Il fut connu dans son temps sous le nom d'amiral de Brion. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Sinople : Terme de blason, c'est ainsi que l'on appelle le vert ou la couleur prasine dans les Armoiries. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>5</sup> Henri II : roi de France, fils de François Ier et de Claude de France, né à Saint-Germain-en-Laye en 1518. Il monta sur le trône en 1547. Il est mortellement blessé à un tournoi, donné rue Saint-Antoine à l'occasion du mariage de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie, et expira quelques jours après le 10 juillet 1559. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>6</sup> François de Tournon, Cardinal, homme d'Etat français, né à Tournon (Vivaraire) en 1489, mort en 1562. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>7</sup> Provisions : signifient les patentes, les lettres de chancelleries qu'on obtient du Roi pour posséder une charge de Judicature, de finances ou autres. On n'est point reçu aux charges sans lettres de provisions. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

s'attendoit pas. il ne put se faire recevoir en cette charge, parce qu'il mourut la mesme année, peu de temps après avoir receu les dites provisions. il mourut de phtisie<sup>1</sup> le 21 octobre 1557. et [page 20] laissa de son mariage avec magnence boursault sept enfans, quy luy survécurent, trois moururent avant luy. ainsi ils eurent dix enfans, dont six fils et quatre filles a scavoir.

charles févret	1. enfant né le 8. mars 1535.
jean févret	2. mort peu après sa naissance.
jean févret	3. mort en bas age. [page 21]
claudes févret	4 <sup>ème</sup> fils né le 23.may 1540.
girard févret	5. né le 24.aout 1542.
jacques févret	6. né le 13.septembre 1544. dont il sera parlé cy après page 24.
marie févret	7. née le 8.janvier 1546. [page 22]
françoise févret	8. enfant née le 6.septembre 1548. elle eut pour marraine dame françoise de jaulcourt abbesse du puy d'oise et mourut agée de 4.ans.
françoise févret	9. née le 1.septembre 1553.

---

<sup>1</sup> Phtisie :Terme de Médecine, qui se dit en général de toute forte de consommation du corps de quelque cause qu'elle vienne. Mais il se prend dans une signification plus particulière pour une consommation (tuberculose) qui dépend d'un ulcère ou de quelque autre vice du poumon, accompagné d'une fièvre lente qui amaigrit le corps, l'exténue et le consume. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

des dix enfants cy dessus, il ne resta que jacques févret. les autres moururent en bas age ou sans estre mariés ou moururent sans posterité.

magnence boursault survescut [page 23] son mary pendant 22.ans, et mourut a semur le 9.novembre 1579.

[page 24] jacques févret sixième fils de charles févret et de magnence boursault nacquit le 13. jour de septembre de l'année 1544. il resta seul des dix enfants. son parrain fut reverend pere en dieu messire jacques de jaulcourt, abbé de pontigny<sup>1</sup> et de fontenay<sup>2</sup>, suivant que l'a escript charles févret son pere, sur une feuille de parchemin jointe a de vieilles heures a prier .

en 1464. il alla a toulouse, ou il estudia au droit pendant trois ans. l'an 1570. il se rendit a paris, ou il demeura aussi trois ans, qu'il employa a estudier au droit. a son retour, le 18. janvier 1574.il espousa damoiselle susane guichard de bonne et ancienne famille de saulieu , dans laquelle ville ceux de ce nom, ont une chapelle a st. andoche esglise collegiale<sup>3</sup>, sur l'autel de laquelle les fondateurs et quelqu'uns de leurs descendants sont representés.

[page 25] cette chapelle, par default de ceux du nom et armoyries des guichard appartient presentement a mrs. févret, qui en sont les patrons.

jacques févret avoit acquis la connoissance des belles lettres, estoit dans la jurisprudence et exerçoit avec honneur la profession d'avocat. ce qui est autorisé par le témoignage de monsieur genebrard prieur de nostre dame de semur, et nommé a l'archevesché d'aix<sup>4</sup>.

jacques févret avoit l'honneur d'estre de ses amys, et pendant que ce prelat estoit a semur, il luy presenta une paraphrase en vers sur le cantique des cantiques composé par theodore de beze<sup>5</sup> qui la luy avoit adressée de geneve ou il faisoit sa residence. monsieur genebrard escrivit contre ce livre et adressa sa réponce. ad ministros genevenles. voicy en quels termes il parle de [page 26] jacques févret dans la preface de son livre.

<sup>1</sup> Pontigny, en Bourgogne, ville située dans le département actuel de l'Yonne, à 20 Km d'Auxerre.

<sup>2</sup> Fontenay, en Bourgogne, diocèse d'Autun, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Semur-en-Auxois. On y compte 82 feux. Cette paroisse est située sur un ruisseau, en pays de bois. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 80 Km de Dijon.

<sup>3</sup> L'abbatiale Saint-Andoche. Saint Andoche était un prêtre grec qui évangélisa la région avec ses compagnons le diacre Thyrese et le marchand Félix. Ils subirent le martyre en 177. Trois églises se sont succédées sur leurs reliques : en 306, en 747 et en 1119. Cette dernière fut édifiée au 12è siècle en subissant l'influence de l'architecture clunisienne. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>4</sup> Gilbert Genebrard, archevêque d'Aix de 1591 à 1597, homme remarquable par son érudition, a laissé un nombre considérable d'ouvrages, surtout sur les livres hébraïques. Il se montra partisan exagéré de la Ligue et ne cessa de déclamer contre Henri IV, qui le relégua dans son prieuré de Semur-en-Auxois, où il mourut. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>5</sup> Théodore de Bèze : l'un des chef du parti calviniste, et l'un des piliers de l'*Eglise réformé*, suivant l'expression de Bayle, né à Vézelay le 24 juin 1519, mort en 1605. Théologien, humaniste, poète, écrivain français. Disciple de Jean Calvin. Outre ses paraphrases de psaumes, Théodore de Bèze laisse une tragédie biblique, *Abraham sacrifiant*, et d'une *Histoire ecclésiastique des Eglises Réformées du Royaume de France*. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

cum semuri mandubiorum me contulissem, ut aliquam annipartem, proratui, cui praefectus sum davem, tum etiam ut amicos quos illie sane habeo pluvimos, uiserem, inter istos jacobu fervetus patronus verbus omnibus ornatus libellum mihi theodori seu potius teomori bezae, canticum canticorum uerlibus praeterentem obtusit, miratus sum tam pusillum opus, tot scateve uerueis.

l'an 1590. les estats estants convoqués a semur, a cause de la rebellion de dijon qui tenoit alors le party de la ligue ; jacques févret fit un discours public remply de solides raisons pour persuader a l'assemblée la fidelité et l'obeissance deüe au roy henry quatre. il prononça ce discours le premier may de la dite année 1590. avec tant de force et d'éloquence que par le concours general de [page 27] tous les ordres des estats il fut nommé conseil aux affaires de la province. on a la copie de cette harangue escrete de la main mesme de jacques févret, c'est une piece forte et hardie, pour le temps, car le party de la ligue estoit alors puissant en bourgogne.

cette charge de conseil des estats de la province, luy procura plusieurs honorables commissions dont il s'acquita avec fidelité, et succez. il quitta enfin la profession d'avocat, et le soin des affaires de la province ayant esté pourveu d'un office de conseiller laic au parlement de bourgogne sceant pour lors a semur.

les provisions sont du 4. septembre 1589 ; cet office fut un de ceux créés par le roy henry trois<sup>1</sup> au mois de juin précédent, pour l'établissement de la chambre des enquestes avec ampliation au ressort du parlement de dijon<sup>2</sup>, des comtés de mascon, auxerre [page 28] et bar sur seine<sup>3</sup>, demembrés du ressort du parlement de paris, qui s'opposa avec tant de vigueur a cette nouveauté, que l'édit n'eut effet, quoique verifié. a cause du parricide commis en la personne du roy henry trois le 17. juin 1594. par lettres en commandement du roy henry quatre<sup>4</sup>, la cour partit de semur, et retourna a dijon, ou elle fut rétablie en son ancien siege.

pendant jacques févret ne laissa pas d'estre receu a semur le 7. juin 1594. et tous messieurs se porterent unanimement a recevoir parmy eux un homme de probité, dont ils connoissoient le mérite. voy paillot dans son parlement de bourgogne, folio 249.

jacques févret avoit prés de 41.ans, lorsqu'il fut receu conseiller au parlement. peu après madame julienne de nassau, née princesse d'orange, douairiere<sup>5</sup> de frederic quatre<sup>6</sup> prince palatin du rhin, niece de frederic cinq [page 29] roy de boheme<sup>7</sup>, se souvenant des services rendus aux maisons de chalons et de nassau par jean, gerard et charles févret, bisayeul, ayeul et pere de jacques févret, luy envoya le mesme pouvoir qu'on

---

<sup>1</sup> Henri III, duc d'Anjou, puis roi de Pologne, enfin roi de France, né à Fontainebleau en 1551, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis. Il meurt en 1589. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>2</sup> Ressort : signifie Juridiction et son étendue, ou district. Le ressort du Parlement de Paris est plus étendu que celui des autres. Un juge hors de son ressort n'a point de pouvoir. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>3</sup> Bar-sur-Seine : Ville capitale du Comté de même nom, en Bourgogne ; Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, dédié à la Trinité, dans l'Eglise de Saint-Etienne, avec une chapelle royale desservie par trois chanoines ; Archidiaconé et Archiprêtre ou Doyenné du diocèse de Langres. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 35Km de Troyes.

<sup>4</sup> Henri IV, roi de France et de Navarre, né au château de Pau le 14 décembre 1553, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>5</sup> Douairière : veuve de grande famille qui jouit d'un douaire (biens du mari). *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>6</sup> Frédéric IV le Juste, électeur palatin, né en 1574, mort en 1610. Il succéda, à l'âge de sept ans, en 1583, à son père Louis le Facile. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>7</sup> Frédéric V, électeur palatin et roi de bohème, né en 1596, mort en 1632. Il était fils du précédent à qui il succéda en 1610, en qualité d'électeur de Jean II de Deux-Ponts. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.



avoit donné a ses predecesseurs pour l'administration des biens scitués dans le duché de bourgogne, et appartenants a la maison de nassauu, on conserve plusieurs lettres de cette princesse, remplies de sentiments de reconnoissance et d'estime singuliere pour la persone de jacques févret. elle avoit interest dans les dits biens.

messire guillaume de nassauu prince d'orange duquel il est parlé au feuillet 16. de ces memoires, avoit esté marié quatre fois, et il avoit espousé en troisieme nopces dame charlotte princesse de bourbon fille de m<sup>f</sup>. le duc de montpensier<sup>1</sup> ; par une clause de leurs contract de mariage passé a la haye, il est [page 30] expressement porté, que les biens scis au duché de bourgogne appartiendront aux princes qui naistront de leur mariage, duquel il n'y eut aucun enfant masle, mais seulement six princesses.

la premiere fut la dite dame julienne de nassauu<sup>2</sup>.

la seconde, dame isabelle espouse de m<sup>f</sup>. le duc de bouillon.

la troisieme, dame catherine, espouse de monsieur le comte de hanaun.

la quatrieme, dame flandrine.

la cinquieme, dame charlotte brabantine.

et la sixieme, dame amelie antuerpie, espouse de messire casimir duc en baviere, de landeberg et des deux ponts.

les dits biens scis en bourgogne appartenoient aux dites dames, la plus part mineures, elles estoient indini[e] entre elles. madame julienne par plusieurs lettres invita jacques févret, [page 31] d'habiter gratuitement l'hostel d'orange, puisque sa charge de conseiller l'obligeoit a demeurer a dijon : ce qu'il fit ensuite de la permission de cette princesse. il fut un des députés nommés par le parlement pour aller faire a la reine marie de medicis, les compliments de condoléance sur la mort du roy henry quatre malheureusement assassiné le 14. may 1610.

l'an 1617. jacques févret prit de pensée de se retirer a semur dans la maison paternelle. il estoit alors agé de 73.ans, et vendit la charge douze mille escus a m<sup>f</sup>. vincent brenugat originaire de rennes en bretagne. il obtint des lettres de conseiller honoraire le 15.avril 1617. qui font mention des bons, agreables et recommandables services, par luy vendus aux predecesseurs du roy louis 13. tant dans l'exercice de la charge de conseiller qu'ailleurs en plusieurs charges et commissions ou il avoit esté [page 32] employé, les dites lettres furent enregistrées le 12. may 1617. ainsi qu'il est justifié par l'extrait cy après des registres des deliberations de la cour de parlement de bourgogne, desdits jour et an les chambres assemblées, messieurs ayant veu les lettres patentes données a paris le 29.mars dernier, par lesquelles m<sup>f</sup> vincent brenugat auroit esté pourvueu de l'office de conseiller lay en ce parlement par la resignation de monsieur févret. le dit m<sup>f</sup>. févret s'est mis derriere le bureau, et a dit qu'il y avoit 29.ans qu'il estoit pourvueu dudit office de conseiller lequel il avoit exercé pendant 22.ans entiers, qu'en consideration de son vieil age, il avoit jugé se devoir retirer, et résigner iceluy, ce qu'il avoit fait au profit dudit m<sup>f</sup>. brenugat. supplioit la cour avoir la dite resignation et la demission qu'il en faisoit a son profit, pour agreable, [page 33] l'honorer des privilèges et prerogatives attribués a ceux qui ont scervy en cette compagnie pendant le dit temps de 22.ans, et s'il a offensé quelqu'uns de messieurs, ce qu'il n'estime, les conjure de luy pardonner.

---

<sup>1</sup> Charlotte de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, prince de sang royal, épouse de Guillaume d'Orange, surnommé Le Taciturne, et l'une des femmes les plus dévouées de la réforme, morte à Anvers en 1582. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>2</sup> Louise-Julienne de Nassau, électrice Palatine, fille de Guillaume Ier, prince d'Orange, et de Charlotte de Bourbon, née en 1576, morte en 1644. A 17 ans, elle devient la femme de l'électeur Palatin Frédéric et se fixa avec lui à Heidelberg, où elle propagea les principes de la Réforme et accueillit avec sympathie tous les disciples de Luther. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

prenant congé de messieurs, leurs a offert son bien humble service en general et en particulier.

a quoy messire nicolas bruslard<sup>1</sup> premier president luy a dit que la compagnie eut fort desiré de le voir continuer la charge, laquelle il avoit dignement exercée, mais puisque son affection estoit de se retirer, il le pouvoit assurer, d'estre toujours le bien venu ceans, et que la cour le maintiendrait es privileges et autorités que son service luy avoient acquis.

et s'estant retiré, sur la requeste du dit sr. févret, a esté fait l'arrest qui s'ensuit :

la cour, les chambres assemblées a ordonné et ordonne que le dit sr. févret aura droit d'entrée [page 34] en cette compagnie, et es audiences et jouira des privileges reservé aux conseillers qui ont servis plus de 20.ans.

sa devise ordinaire estoit, recta judiciae judicate filii hominum , luy mesme l'a escrite sur de vieilles heures a prier en velin, il a aussi escript en deux endroits ces mots de la sagesse. diligite justitiam, qui judicatis terram . jamais aucun interest ne le detourna du droit chemin de l'equité, il sceut temperer l'autorité des loix et de la justice, par tous les adoucissements qu'inspirent la misericorde et la charité, et dieu le juge des juges luy avoit donné un cœur docile pour recevoir les impressions de la verité, noble pour l'elever au dessus des passions, et de l'interest, tendre pour assister les malheureux, et ferme pour resister a l'iniquité. voy infra folio

susane guichard, après 32.ans de mariage avec jacques févret, [page 35] mourut a dijon le 2.aout 1607. agée de 40.ans<sup>2</sup>, et est enterrée, dans l'église de st. jean près l'autel de ste. anne. l'epitaphe suivante est gravée sur la tombe.

d.o.m.

et memoriae susannae guichard uxovis castissimae jacobi fevreti in suprema burgundiae curia senatoris clarissimi, quam annis duobus et triginta, concordi matrimonio sociatam (suseptis duodecim liberis) sex maseulis superstitibus relictis, raro in maritum officio, choeritate in liberos, pietate in singulos comendoetum, lenta et tabida febre, proepopera mors abripuit : sibi autem satis vixit, quae faeculum virtutibus vicit : fuisque prosperitatis, dum vitae ad mortem, et mortis ad immortalitatem bene compositae, pium illis et commendabilé reliquit exemplum. obiit anno a christo nato iboz. die secunda augusti, aetatis suae quiquagesimo.

elle portoit pour armoyries d'or a un chevron de gueules, [page 36] accompagné de trois guyds de chesne, de sinople a un chef d'azur, surmonté d'un croissant d'or. il paroist par l'acte de tutelle de 4.fevrier 1608. des enfants mineurs delaisés par le décès de susanne guichard femme de jacques févret, que les dits enfants mineurs avoient pour parents du costé paternel et maternel. aura droit d'entrée en cette compagnie, et es audiences et jouira des privileges reservés aux conseillers qui ont

m<sup>r</sup>. martin advocat.

mrs. boulier.

mrs. fremiot presidents au parlement, et a la chambre des comptes.

mrs. thomas et folin conseillers au parlement.

m<sup>r</sup>. julyot lieutenant general à semur, curateur du costé paternel.

m<sup>r</sup>. jacob conseiller au baillage de semur.

---

<sup>1</sup> Nicolas Bruslard (bonne orthographe), Seigneur de Sillery, Premier président du Parlement de Paris ; 3 janvier 1605 - octobre 1606 puis chancelier ; 10 septembre 1607 - mai 1616. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>2</sup> L'auteur a probablement commis une erreur de datation, car si l'on conserve cette dernière, Susane Guichard se serait mariée à l'âge de 7 ans ce qui est impossible dans la société française du XVII<sup>e</sup> siècle, d'ailleurs le texte de latin confirme l'erreur, en précisant qu'à sa mort Susane Guichard avait 50 ans.

jacques févret mourut a semur le 8. fevrier 1626.et fut inhumé dans l'église de nostre dame au charnier de la famille de mrs. févret. il estoit agé de 81.ans [page 37] et environ cinq mois. il eut de son mariage avec susanne guichard, douze enfans, sept fils et cinq filles, scavoir.

- |                  |   |
|------------------|---|
| huguette févret  | 1.enfant<br>morte peu après sa naissance.   |
| nicolle févret   | 2.<br>morte peu après sa naissance du 20.janvier 1580.  |
| jeanne févret    | 3.<br>née le 9.octobre 1581. morte deux heures après. sa mere accoucha au 8 <sup>ème</sup> mois de grossesse.<br>[page 38]  |
| françoise févret | 4.enfant<br>née en 1582. morte peu de temps apres sa naissance.   |
|                  | 5.<br>un fils de six mois mort né.  |
| charles févret   | 6.<br>né le 16.decembre 1583. voy cy après folio 41 .   |
| susanne févret   | 7.<br>née le 6.7bre [septembre] 1585. morte le 26.janvier 1586. elle eut pour parrain m <sup>r</sup> . espiard advocat a semur, et pour marraine m <sup>elle</sup> bretaigne fille du lieut. g <sup>nal</sup> . au [page 39] baillage d'auxois. |
| benigne févret   | 8.enfant<br>né le 11.fevrier 1587. voy cy après folio 69 .  |
| jacques févret   | 9.<br>né le 23.fevrier 1588. voy cy après folio 72 .  |
| isaac févret     | 10.<br>né le 18.fevrier 1590. voy cy après folio 75 .   |



guy févret

11.  
né le 3.juin 1591. voy cy après folio 77 . [page 40]

françois févret

12.enfant  
né le 10.juillet 1593. voy cy après folio 78 . [page 41]

charles févret fils aîné de jacques févret conseiller au parlement et de susanne guichard vint au monde a semur le seize décembre 1583. son pere prit un soin particulier de le faire eslever d'une manière convenable a sa naissance, et a ses heureuses dispositions. monsieur genebrard archevesque d'aix, connu par sa rare doctrine, ayant esté appelé a rome par le pape clement huit<sup>1</sup>, environ l'an 1597. communiqua a jacques févret son intime amy, comme on l'a dit cy devant, la lettre que le pape luy avoit fait l'honneur de luy escrire, et quoique charles févret n'eut alors que 14.ans il le luy demanda pour l'accompagner, pendant son voyage de rome. jacques févret tres sensible a cette marque d'amitié, fit tout disposer pour le voyage de charles, mais le même jour que m<sup>r</sup>. genebrard devoit partir [page 42] de son prieuré de nostre dame de semur pour rome, les domestiques estans des le matin entrés dans sa chambre pour l'éveiller, suivant l'ordre qu'il en avoit donné, ils le trouverent mort dans son lit.

charles févret fut envoyé a dole pour y estudier au droit, et de la a paris en 1599. il y apprit les instituts sous claude mignault<sup>2</sup> de dijon, connu sous le nom de claudius minos habile professeur en droit, et retourna a dijon en 1602. son pere estoit amy de jacques bongars<sup>3</sup> conseiller et maitre d'hostel du roy, l'un des plus scavant homme de son temps, et connu par ses négociations en allemagne sous le roy henry quatre. m<sup>r</sup>. bongars l'ayant par lettre adverty de son despart pour l'allemagne, ou le roy l'envoyoit en qualité de resident auprès des électeurs et princes de l'empire, il luy offrit charles son fils pour l'accompagner pendant [page 43] son voyage, et durant son séjour en allemagne, ce qui fut accepté par m<sup>r</sup>. bongars, quicrivit en 1602. a charles de le venir joindre a metz. ce qu'il fit, il se forma aux affaires, et profita des scavantes conversations de m<sup>r</sup>. bongars, avec lequel il passa en allemagne quatre années, après lesquelles, suivant l'ordre de son pere, il alla encore estudier au droit dans la fameuse université d'heydelberg<sup>4</sup> dans le palatinat, sous denis godefroy<sup>5</sup> celebre professeur, qui

---

<sup>1</sup> Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini) pape, né à Fano en 1536, élu en 1592. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>2</sup> Mignault Claude, érudit français, plus connu sous le nom de Minos, né à Talant, près de Dijon vers 1536, mort à Paris en 1606. Lorsqu'il eut achevé ses études, il se rendit d'abord à Paris, où il professa les humanités ainsi que la philosophie dans divers collèges, quitta cette ville que désolait la peste en 1578, alla habiter alors Orléans, y fit ses études de droit, devint peu après avocat du roi à Etampes, puis retourna à Paris, où il fut professeur de droit canon et doyen de la Faculté de droit (1597). *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> Jacques Bongars, savant critique et historien calviniste, né à Orléans en 1546, mort à Paris en 1612. Henri IV, soit comme roi de Navarre, soit comme roi de France, l'employa pendant près de trente ans comme négociateur, principalement auprès des cours d'Allemagne. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Heidelberg : ville du Grand-duché de Bade, on y trouve une université célèbre, une des plus ancienne d'Allemagne après celle de Prague ; riches collections scientifiques. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>5</sup> Godefroy (Denis I<sup>er</sup>), surnommé Godefroy l'ancien, né à Paris en 1549, mort à Strasbourg en 1621. A 18 ans, Denis entra dans l'Université de Louvain, très célèbre alors, et il professait un des plus remarquable

reconnoissant en luy de grands talents pour la jurisprudence, prit un soin particulier de l'instruire, le logea chez lui, et luy confia la clef de la rare bibliotheque, voulant donner a jacques févret son pere, avec lequel il estoit lié d'une estroite amitié, des marques de consideration, et de l'estime particuliere qu'il faisoit de sa personne.

charles févret fit un grand progresz dans la jurisprudence, [page 44] sous un si scavant homme qu'il soustint des theses publiqués<sup>1</sup> sur le corps du droit entier avec un applaudissement universel de toute l'assemblée.

madame la princesse julienne de nassau, dont on a parlé cy devant, fit l'honneur a jacques févret de luy escrire sur ce sujet, on conserve sa lettre. et voulant luy donner des marques de son affection et de sa reconnoissance, pour les bons services que luy et ses predecesseurs avoient rendus depuis plus d'un siecle. a la maison de nassau, elle offrit a charles son fils la charge de sous secretaire près de la persone du prince frederic palatin son fil, depuis élu roy de boheme.

ces offres estoient avantageuses ; mais charles ne crut pas les devoir accepter ayant fait reflexion, que prenant cet employ, il couroit risque de changer de religion, par l'effet de la complaisance et du respect qu'on a ordinairement pour les princes. il en fit adroitement ses tres humbles [page 45] remercimens, fit agreer ses raisons, demanda a madame la princesse julienne et au prince frederic son fils la continuation de l'honneur de leur protection, prit congé d'eux sur la fin d'octobre 1607. et retourna a dijon ou son pere l'avoit rappellé.

il se fit bien tost connoistre dans la province, par quelques actions publiques, qui luy acquirent une estime générale.

le 29. janvier 1608. il espousa damoiselle anne brunet fille de m<sup>r</sup>. le controleur brunet et de damoiselle anne richard, qui espousa en secondes nopces, noble abdenago blondeau. la famille de mrs. brunet est ancienne a beaulne<sup>2</sup>, elle a possédé de pere a fils la charge de lieutenant, du mesme nom ont donné un garde du thresor royal, des conseillers au parlement de paris, au grand conseil, un president en la chambre des comptes de paris, des maitres des requestes.

[page 46] la famille de mrs. richard est aussi ancienne a beaulne, et a fourny a cette province des conseillers au parlement, des maitres des comptes, des eslus pour le roy aux estats.

le contract de mariage de charles févret avec anne brunet est du 17. novembre 1607. passé de l'avis de m<sup>r</sup>. de souvert coñer [conseiller] au parlement, commissaire aux requestes du palais, et de m<sup>r</sup>. l'advocat follin, ses parents et alliés. il est signé par d<sup>elle</sup> [demoiselle]. barbe de la marre vefve de m<sup>r</sup>. richard ayeule maternelle d'anne brunet.

par mrs. brunet et richard curateurs honoraires.

mrs. de la marre ses oncles.

---

érudit du XVI<sup>ème</sup> siècle, Jean Ramus. Quand le départ de Ramus pour Paris priva Godefroy de son meilleur maître, il se rendit à Cologne, où de brillants rhéteurs commençait sous forme d'enseignement juridique, la propagation de la doctrine calviniste. Bientôt, il suivit un de ses professeur à Heidelberg. Il abjura alors la foi catholique. (...) Il se rendit ensuite à l'Université d'Orléans, où, après de brillants examens, il conquit le grade de docteur en droit (1579) (...) En 1600, sur les instances de l'électeur palatin, qui voulait reconstituer l'école d'Heidelberg, le savant jurisconsulte consentit à se rendre dans cette ville. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>1</sup> B.N.F., texte imprimé E-310, *Traitté de l'abus et du vray sujet des appellations qualifiées de ce nom d'abus, ... par Charles Fevret*, Dijon : P. Palliot , 1654.

<sup>2</sup> Beaune : *Belna, Belnum*, ville du Dijonnois, en Bourgogne, capitale du Beaulnois. On y compte 869 feux et maisons 6000 âmes. Cette ville est située, dans une contrée fertile et agréable, et renommée pour ses excellents vins, sur la rivière de Bourgeoise. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 35 Km de Dijon, 48 Km d'Autun.

mrs. brunet, de la marre et richard ses parens.

mrs. loppin et deslandes, mary de md<sup>elles</sup>. richard ses tantes maternelles.

charles févret a eu en mariage [page 47] vingt quatre mille livres.

anne brunet mourut le 13. juillet 1637. regrettée universellement ; et particulièrement de charles févret, qui luy mesme a escript sur une feuille de vélin que l'on conserve, le jour de son deceds, adjoutant que sa vertu, ses bonnes actions, et sa vie exemplaire seront toujours presentes a son souvenir. elle fut inhumée dans l'église de st. jean a dijon, auprès de susanne guichard mere de charles févret.

après la mort de sa femme, il fit couper leur lit commun par la moytié, voulant marquer par la qu'il vouloit vivre veuf le reste de ses jours ; par respect pour la memoire de sa compagne et amour tendre pour ses enfants. personne n'a jamais eu plus de talent que luy pour la profession honorable, mais laborieuse d'avocat, il l'exerça long-temps avec succèz, et réputation : il a au moins esgalé, en sçavoir, force et éloquence tous les [page 48] advocats qui ont paru devant luy au bareau de dijon, et n'a jusques a present esté surpassé, par aucuns de tous ceux qui l'ont suivy.

le 10. novembre 1626. msgr. henry de bourbon prince de condé<sup>1</sup>, premier prince de sang, premier pair de france, pour lors gouverneur et lieutenant general pour sa majesté en ses pays de berry et bourbonnois, luy envoya lettres de provisions de l'estat et office de son conseiller intendant ordinaire de ses affaires. depuis msgr. louis de bourbon son fils prince de condé<sup>2</sup>, le continua dans les mesme honneurs et employs. et ces deux princes l'honoroiert de leurs bienveillance et estime, ce qui se justifie par plusieurs de leurs lettres que l'on conserve.

le 19. fevrier 1627. monseigneur gaston frere unique du roy duc d'orleans<sup>3</sup>, luy envoya un brevet par lequel son altesse le nomme pour son conseil et avocat, en tous ses procez et affaires en [page 49] bourgogne et pays voisins.

frederic casimir prince palatin du rhin, et madame amelie antuerpie son espouse, née princesse d'orange, lesquels demeuroient souvent au chateau de mont fort l'avoient aussi nommé pour conseil et intendant de leurs affaires en bourgogne.

mrs. les intendants pendant leur absence luy confioient le soin des affaires de la province. ce qui luy donnoit un grand crédit, cependant malgré tous ces employs, il suffisoit a tout. son merite distingué le fit aussi choisir pour estre seul conseil des estats de bourgogne, et en cette qualité, ses frequentes députation a la cour le firent connoistre, particulièrement de missive michel de marillac<sup>4</sup> garde des sceaux de france, qui

---

<sup>1</sup> Condé (Henri II de Bourbon, prince de), fils posthume d'Henri I de Bourbon, né à Saint-Jean-d'Angély en 1588, mort en 1647. Henri IV le fit élever dans le catholicisme et, lui fit épouser, en 1609, Charlotte-Marguerite de Montmorency, dont il était épris lui-même. (...) Discipliné par la main forte de Richelieu, il se montra le plus soumis des courtisans et entra au conseil de régence après la mort du roi. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>2</sup> Condé (Louis II de Bourbon, prince de), surnommé le Grand Condé, l'un des plus grands capitaines du XVII<sup>e</sup> siècle et le plus illustre des Condés, né à Paris en 1621, mort à Fontainebleau en 1686. Il porta du vivant de son père le titre de duc d'Enghien, et fut marié en 1641 à la nièce de Richelieu, Melle de Maillé-Brezé qu'il n'aima jamais. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> Orléans (Jean-Baptiste Gaston d'), troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis, frère de Louis XIII, né en 1608. Il fut connu d'abord sous le nom de duc d'Anjou. Gaston, prince d'un esprit médiocre et d'un lâche caractère, se trouva mêlé, sans gloire et sans succès, à tous les troubles qui agitèrent la France pendant le règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV ; il sortit quatre fois du royaume et y rentra quatre fois à main armée. Il mourut en 1660 ne laissant que des filles. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Michel de Marillac, garde des sceaux, neveu de Charles de Marillac (habile diplomate français), né à Paris en 1563, mort en 1632. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

l'honorait de son amitié, et de son estime, de m<sup>r</sup>. de villeroy, et de plusieurs seigneurs de la cour.

l'an 1630. le roy louis treize s'estant rendu a dijon pour y chastier [page 50] les auteurs d'une sedition<sup>1</sup> populaire. charles févret fut choisy par m<sup>r</sup>s. les magistrats pour haranguer sa majesté et l'assurer de la parfaite soumission des habitans : il appaisa par son éloquence la colere de ce prince et charma toute la cour par la force de son discours ; m<sup>r</sup>. de marillac l'invita de le luy donner par escript, il le fit imprimer et l'envoya a lion au roy lequel en fut si satisfait, qu'il accorda a charles févret une charge de conseiller au parlement de dijon de nouvelle creation ; mais comme l'execution de la volonté des princes dépend quelque fois de leurs ministres, m<sup>r</sup>. d'effiat intendant des finances<sup>2</sup>, luy fit dire que sa majesté vouloit qu'il exerça la charge dont elle venoit de le gratifier ; il ne put se résoudre a quitter sa profession d'avocat, de laquelle il s'acquitoit avec tant d'honneur et de succez, ainsi, il aima mieux se contenter s'un office de conseiller du roy secretaire du mesme parlement [page 51] aux gages de 900.tt par an dont on luy expedia les provisions gratis. et se fit recevoir au parlement le 12. juillet 1630. il est justifié par un memoire escript de la main mesme de charles févret, que outre cette rescompence par ordre de sa majesté, et les bons offices de m<sup>r</sup>. de marillac, il fut gratifié d'une somme de dix mille livres ; charles fevret estoit connu des plus celebres jurisconsultes de son temps, avec lesquels il entretenoit commerce de lettres. il estoit non seulement habile jurisconsulte mais encore bon orateur, et bon poète. on a plusieurs vers latins de sa façon très élégants sur differents sujets.

il a composé un petit traité latin en forme de dialogue, intitulé de claris fori burgandici oratoribus, qui fut imprimé a dijon en 1659. [ou 1654 ?] ouvrage estimé par les connoisseurs.

la premiere édition de son scavant traité de l'abus parut en [page 52] 1653. il y fit depuis des augmentations considerables, qui donnerent lieu a une seconde édition faite a lion en 1667. après sa mort, par les soins de m<sup>r</sup>s. jacques et antoine févret ses heritiers, desquels il sera parlé cy après. on en fit a lion une troisieme édition en 1677. avec quelques notes en marge, qui ne sont pas de l'auteur, et qu'il désavoueroit s'il estoit vivant. la critique latine de m<sup>r</sup>. de haute serre imprimée en 1702<sup>3</sup>. au lieu d'affoiblir le merite de ce scavant traité l'a mis dans un plus grand jour.

charles févret habile en tout genre de litterature, a fait encore une version excellente en vers latins des quatrains fameux de m<sup>r</sup>. de pibrac<sup>4</sup>, imprimée a lion en 1664. avec un commentaire sous le tiltre. de officiis vitae humanae . il estoit par excellence l'orateur parfait de ciceron. uir probus dicendi peritus .

[page 53] madame amelie princesse palatine espouse du prince palatin duc de landeberg, dont on a parlé cy devant, acquit des dames ses sœurs les portions qui leurs

---

<sup>1</sup> B.N.F. texte imprimé, 8-LB36-2770, *De la sédition arrivée en la ville de Dijon le 28 février 1630, et le jugement rendu par le roi sur icelle. (28 avril.)*, par Charles Fevret, Paris : E. Martin, 1630.

<sup>2</sup> Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, maréchal de France et surintendant des finances, né en 1581, mort en Lorraine en 1632. Il se distingua tour à tour dans la guerre, dans l'administration et la diplomatie. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> (article Charles Févret) Par ordre de prélats, Haute serre, dont le nom est ainsi venu jusqu'à nous, fut chargé de composer un traité qui devait être la contre-partie du livre de Févret. Cette réponse a pour titre : *Ecclesiasticae jurisdictionis vindiciae, adversus Caroli Fevretti et aliorum tractatus De abusis* (1670). Cette réplique eut le résultat de toutes les répliques : elle donna plus de publicité au débat et grandit le succès du *Traité des Abus*. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Pibrac (Guy du Faur de), magistrat, diplomate et poète français, né à Toulouse en 1529, mort à Paris en 1586. Il était le fils d'un président au parlement de Toulouse. Revenu à Toulouse pourvu du diplôme de maître en droit, il débuta au barreau et se plaça au premier rang ; des lectures publiques de jurisprudence attirèrent autour de lui un auditoire sympathique et il fut malgré son extrême jeunesse appelé à un siège de conseiller au Parlement, puis nommé juge mage de la cité de Toulouse.

appartenoient dans l'hostel d'orange a dijon, et dans les baronies de mont fort et de cuiseaux : environ l'an 1621. pendant les persecutions de la maison palatine, cette princesse avec son espoux se retirerent au chateau de mont fort en auxois, ils confierent leurs interests, et le soin de leurs affaires a charles févret, qui leurs rendit de signalés services, lesquels trouverent bientost leur recompense. car l'an 1628. par contract receu chotard notaire, il luy vendirent la dite maison pour le prix de 6400.tt sur la quelle somme outre les gratifications qu'il avoit receu d'eux precedemment, ils luy firent don de 1000.tt pour ses bons et fideles services.

[page 54] l'on reconnoit par les tiltres qui concernent cette maison, que l'an 1423. philippe duc de bourgogne en fit don a louis de chalons prince d'orange, on l'appeloit alors la maison de cheval, elle avoit appartenu a philippe jossequin garde des joyaux du duc jean. on l'appeloit aussi le petit hostel neuf.

depuis cette maison fut appelée l'hostel de chalon, elle est qualifiée de franc alleu<sup>1</sup>. jacques févret conseiller au parlement y demuroit avant l'année 1612. elle avoit esté ruinée du temps des guerres de la ligue par les carabins<sup>2</sup>, on l'a depuis appelée l'hostel d'orange. charles févret dans une partie du terrain de cet hostel ruiné fit construire une maison fort logeable : et depuis, l'an 1697. sur le surplus du terrain de cet hostel, monsieur charles fevret conseiller au parlement de metz, seigneur de st. mesmin et autres lieux duquel nous [page 55] parlerons cy après page en fit bastir une autre joignant celle la. on conserve plusieurs lettres de princes et princesses de nassau palatine remplies de bonne volonté, affection et estime particuliere pour charles févret. plusieurs autres de personnes de distinctions entre autres de messire andré fremyot archevesque de bourges, qui l'appelle son cher cousin.

il fit admirer son éloquence, en plusieurs occasions, soit au bareau en presentant les lettres de messeigneurs les gouverneurs de cette province, soit dans les frequentes députations dont il fut honoré, mais particulierement en presentant les lettres de grace de d<sup>elle</sup> heleine gillet<sup>3</sup> fille du sieur gillet chastelain de bourg-voysi les principales circonstances de cette aventure tragique<sup>4</sup>.

heleine gillet agée de 22.ans estant devenue enceinte des œuvres [page 56] d'un prestre son confesseur, en 1624 accoucha secretement, et donna la mort a son enfant, qu'elle enterra dans un creux aux pied d'une muraille voisine du jardin de son pere. elle fut soupçonnée d'avoir perdu son fruit et mise en prison, elle narra dans ses dépositions, et ne put estre convaincue ; la veille du jugement par lequel elle devoit estre renvoyée, un soldat se promenant près de la muraille dont on vient de parler, vit un corbeau qui tiroit avec peine, quelque linge ensanglanté, il s'approche et trouve dans ce linge le corps mort d'un petit enfant, enveloppé dans une chemise de mesme grandeur et de mesme toile que celle de l'accusée, et marquée des premieres lettres du nom d'heleine gillet. un h. un g. sur l'appel de la sentence du presidial de bourg, par laquelle elle estoit condamnée d'avoir la teste tranchée : elle fut conduite a dijon ou la sentence fut confirmée.

[page 57] le bourreau maladroit, porta deux fois le coup de son coutelas sur l'espaule d'heleine gillet, au lieu de l'atteindre au col, elle tombe, resiste. la femme du bourreau s'efforce de l'étrangler avec une corde et avec plusieurs coups de ciseaux essaye de lui

---

<sup>1</sup> Franc-alleu : c'est une terre qui ne relève d'aucun seigneur. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>2</sup> Un carabin était un soldat combattant à pied et à cheval, comme de nos jours les dragons.

<sup>3</sup> Hélène Gillet est la fille d'un gouverneur royal du château de Bourg-en-Bresse née à Dijon en 1604.

<sup>4</sup> B.N.F. texte imprimé, Microfiche M-13314, Discours fait au Parlement de Dijon, sur la présentation des lettres d'abolition obtenues par Hélène Gillet, condamnée à mort pour avoir celé sa grossesse et son fruit. Par Charles Fevret, Paris : H. Sara, 1645.



couper le gosier. le peuple s'émut, le bourreau et sa femme sont assommés a coups de pierre. la patiente tirée du lieu de l'exécution, conduite dans la maison d'un chirurgien voisin, et pansée de ses playes. charles févret demanda a la cour que la patiente fut confiée a la garde d'un huissier, escrivit en sa faveur a msgr. le chancelier, et par ses bons offices, et par l'entremise de personnes qualifiées, obtint sa grace qui luy fut accordée par le roy en faveur du mariage de madame sa sœur, reine de la grande-bretagne. les lettres de pardon sont du mois de may 1624. et furent presentées au parlement de dijon le 2. juin, par [page 58] charles févret. le discours éloquent qu'il fit a ce sujet est imprimé dans le mercure françois de la dite année 1624. onzieme tome, folio 535. voy cy après page 161.

l'an 1649. il fit construire la chapelle du st. sauveur, dans l'église de st. jean sa paroisse, en suite du contract passé avec mrs. de la fabrique de cette église, et mrs. les doyens chanoines et mépartister<sup>1</sup> le 4. janvier 1649. receu michel notaire, contenant la dotation et fondation d'un canonicat et mépart dans la dite église, dont la nomination est réservée au fondateur, et a ses successeurs a perpetuité ; comme encore la fondation d'une messe quotidienne dans la dite chapelle de mrs. févret a neuf heures.

il augmenta encore la precedente fondation par contract du 10. octobre 1657. receu michel. on peut voir dans les dits contracts les charges des deux fondations, les clauses y contenues ; au sujet du [page 59] droit de patronage, dont il est encore parlé, ainsy que les dites fondations dans le testament de charles févret du 20. septembre 1660.

il estoit de bonne complexion, et conserva dans un age fort avancé toute la force de son esprit. mentem sanam, in corpore sano . il mourut a dijon le 12. aoust 1661. agé de 77.ans et environ dix mois.

sa devise estoit. conscientia virtuti satis amplum theatrum est .

jacques févret conseiller au parlement son pere a escript ces mots sur une feuille de velin, au bas de l'acte baptistaire de charles févret. pour l'honneur de mon pere son ayeul et memoire de luy, je luy ay fait donner au baptême le nom de charles.

il fut enterré au charnier de la chapelle par luy fondée, dans laquelle en 1701. monsieur pierre févret duquel il sera parlé cy apres page luy a fait eriger un tombeau, au bas de la statue, on lit l'inscription suivante.

[page 60] carolus fevretus, orator eloquentissimus, abusum notavit et expunxit : ex anna brunet conjugis novemdecim liberos genuit, et auxit purpuratam gentem duobus senatoribus, totidem nepotibus et genero. obiit pridie idus sertilis, anno salutis 1661. actatis 78.

a droite de l'autel de la dite chapelle on lit l'epitaphe suivante.

d.o.m

in hoc sacello a le condito jacet uir clavissimus carolus févret, senatorum filius et parens senatoriam dignitate etiam a rege oblatam bir recusavit seque patronum maluit : et in aula et

in foro celeberrimus ludovicum 13. urbi iratum reconciliauit condacos principes prosenatu saepe adiit, numquam nisi laudatus rediit. juris utriusque consultissimus, edito de appellationibus ab abusu libro, pontificiam inter et regiam potestatem metas posuit claros fori burgundici oratores eleganti dialogo postevitati commendavit. tetrastica pibracii [page 61] gallica totidem latinis reddidit et commentariis illustravit. doctrinam cum pietate conjuxit uir immortalitate dignus. ex anna brunet conjugis liberos habuit novemdecim. in iis senatores duos, quibus nepotes totidem et generum adjunxit. obiit anno domini 1661. prid. id. sertil. aetatis 78.

---

<sup>1</sup> Le mépart : société de treize prêtres séculiers , y compris le vicaire perpétuel, A. De Vaulabelle, *Histoire générale de Semur-en-Auxois*, 1905, Semur-en-Auxois.

petrus févret filius in suprema burgundiae curia senator, inter clericos primus, sanctae capellae regiae divionensis canonicu et cancellarius moerens posuit.

parmy les papiers, on conserve une feuille sur laquelle il a escript ce qui suit.

jacobus caroli pater, trium burgundine ordinum orator ac patronus adlcitus, bene ac feliciter de republica meritis est : postea in burgundionum curia senator adlectus, jus severe ac incorrupte dixit, tum carolum inter z. masculos primogenitum senatoriae dignitatis successorrem sibi delegit ac pactis dotalibus cauit, uerum elle in nostris juri standi retinuit, ut parenti optimo [page 62] conservaret jus sedendi quem uero consessus proninciae publicus honorem jacobo patri contulerat, eundem cumulatissime carolo filio, plenis comitiis gerarstitit, concisto ipsi trium ordinum burgundicorum patroni ac oratis munere.

suiuant l'acte de tutelle des enfants mineurs délaissés par le deceds d'anne brunet, du 20. juillet 1637. il paroist qu'ils avoient pour parents du costé paternel outre les plus proches.

m<sup>r</sup>. de sayne president au parlement.

m<sup>r</sup>. de sayne premier president de la chambre des comptes.

m<sup>r</sup>. fremyot conseiller au parlement, et depuis president.

m<sup>r</sup>. de fouvert conseiller au parlement.

m<sup>r</sup>. espiard conseiller secretaire du roy curateur.

mrs. boulier, martin, le belin.

mrs. de villers et de chaumelys conseillers au parlement.

[page 63] mr. richard l'élú.

mrs. boffuet conseiller au parlement, commissaire aux requestes du palais et conseil des estats.

m<sup>r</sup>. soyrot thresorier extraordinaire des guerres.

m<sup>r</sup>. de berbisy conseiller au parlement.

m<sup>r</sup>. dermaillard secretaire de la reine mere.

m<sup>r</sup>. julyot general des monnoyes.

m<sup>r</sup>. de frasans.

m<sup>r</sup>. le folin conseiller au parlement.

et m<sup>r</sup>. thomas aussi conseiller.

parents du costé maternel.

md<sup>elle</sup> anne richard vefve de m<sup>r</sup>. blondeau ayeule maternelle.

mrs. de la mare, brunet, richard, deslandes, rousseau, loppin et bourrée de beaulne

m<sup>r</sup>. de la mare nommé curateur.

charles févret eut de son mariage avec anne brunet, dix neuf enfants. onze fils et huit filles. ils en esleverent et nourrirent quatorze vivants, pendant huit ans.

[page 64] dieu prit le premier sa part dans la famille, ayant appellé les aînés des fils et filles a son service, par profession qu'ils firent d'une vie religieuse.

jacques févret

1.enfant  
né le 15. janvier 1609. mort peu de temps après sa naissance. il fut etouffé par sa nourrice.

bernard févret

2.  
né le 7. avril 1610. voy cy après folio 80.

george févret	3. né le 21. mars 1611. voy cy après folio 82. [page 65]
anne févret	4.enfant née le 7. mars 1612. voy cy après folio 83.
marguerite févret	5. née le le [(sic)] 7. aoust 1613. voy cy après folio 84.
louis févret	6. né le 9. decembre 1614. mort en pupillarité <sup>1</sup> l'an 1619.
benigne févret	7. née le 28. decembre 1615. voy cy après folio 85. [page 66]
jacques févret	8. enfant né le 13. fevrier 1617. voy cy après folio 86.
jean claude févret	9. né le 8. avril 1618. voy cy après folio 94.
marie févret	10. née le 28. juillet 1619. morte en pupillarité en 1620.
claudes févret	11. né le 14. septembre 1620. voy folio cy après 96. [page 67]
jeanne févret	12. enfant née le 16. decembre 1621. morte en pupillarité.
antoine févret	13. né le 16. juin 1623. voy cy après folio 97.

---

<sup>1</sup> Pupillarité : terme de Droit. Le tems qu'un enfant est pupille, et sous la conduite d'un tuteur, c'est à dire jusqu'à 14. ans pour les garçons, 12. ans pour les filles. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.



judith févret	14. née le 2. aoust 1624. prit l'habit en 1640. aux ursulines de dijon et y mourut avant que de faire profession.
pierre févret	15. né le 28. novembre 1625. voy cy après folio 105. [page 68]
jean févret	16. enfant né le 22. fevrier 1628. mort en pupillarité.
catherine févret	17. née le 26. may 1629. voy cy après folio 111.
alexandre févret	18. né le 12. decembre 1631. voy cy après folio 112.
catherine françoise févret	19. née le 1. janvier 1634. voy cy après folio 114.

[page 69] benigne févret deuxième fils et huitième enfant de jacques févret nacquist le 11. fevrier jour des cendres l'an 1587. a nuits sous ravier , en la maison de madame bousseval, ou jacques févret et susanne guichard s'estoient retirés, ayant quitté le séjour de semur, a cause de la peste<sup>1</sup>. il eut pour parrain messire benigne fremyot, chevalier, conseiller du roy en ses conseils, second president a mortier au parlement de bourgogne, baron de toste<sup>2</sup>, genouilly<sup>3</sup> et beauregard<sup>4</sup>, proche parent de jacques févret. benigne févret estoit bien fait de sa personne, adroit a tous les exercices du corps, escrivoit en perfection, et auroit disputé de l'écriture avec les plus habiles écrivains du royaume, et auroit avec cela une grande vivacité d'esprit. son pere l'envoya a paris a

<sup>1</sup> Le 18 juillet 1586, la peste de déclara à la Chaune aux Aulnes, chez Pierre-Noel Couturier (...) cette peste cessa en février 1587 après avoir fait de nombreuses victimes , A. De Vulabelle, *Histoire générale de Semur-en-Auxois*, 1905, Semur-en-Auxois. (p 56).

<sup>2</sup> Thoste, en Bourgogne, ville située dans l'actuel département de Côte d'Or. A 15Km de Semur-en-Auxois.

<sup>3</sup> Genouilly, en Bourgogne, diocèse, baillage et recette de Mâcon, parlement de Paris, intendance de Dijon. On y compte 47 feux pour la partie qui dépend du baillage de Mâcon, et 62 feux pour la partie qui dépend du baillage de Charolles. Cette paroisse, composée de plusieurs hameaux est située dans un vallon, sur la rivière de Guye. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 15Km de Semur-en-Auxois.

<sup>4</sup> Beauregard, ville de Bourgogne, située dans l'actuel département de Côte d'Or. A 12 Km de Semur-en-Auxois.

l'age de 17. ans pour l'y former. monsieur le duc de [page 70] bellegarde<sup>1</sup> le presenta a m<sup>r</sup>. de la valette<sup>2</sup> nommé a l'archevesché de toulouse, et depuis nommé cardinal.

s'estant déterminé d'aller a rome pour recevoir des mains de sa sainteté le chapeau de cardinal, il y envoya avant luy benigne févret, qui pendant son séjour a rome se fit plusieurs amys : m<sup>r</sup>. le cardinal de marquemont archevesque de lion le prit en affection, et l'honora de sa bienveillance.

a son retour de rome, m<sup>r</sup>. le cardinal de la valette le nomma intendant de ses affaires de sa maison.

les domestiques de son éminence jaloux du grand credit qu'il avoit auprès de son maistre, luy rendirent de mauvais offices, il s'en apperceut, et eut du chagrin de voir ses soins et sa fidelité si mal recompensée ; une banqueroute de 36000. tt que luy fit fardeau fameux traitant, et la profession religieuse d'une jeune [page 71] dame de paris, fort riche, vesve [veuve] d'un maistre des comptes, qui luy vouloit du bien, et luy avoit donné des marques de son estime et de son amitié par des promesses de mariage escrites et signées de sa main, le degouterent de la cour et du séjour de paris. il prit congé de m<sup>r</sup>. le cardinal de la valette, qui luy conserva l'honneur de sa bienveillance tant qu'il vescu, et se retira a semur dans la maison paternelle. il mourut l'an 1641. et est enterré dans l'esglise de nostre dame de semur en la sepulture de m<sup>r</sup>s. févret.

on conserve plusieurs lettres a luy escrites par des cardinaux, princes et grands seigneurs tant françois qu'estrangers, qui sont autant de preuves de son mérite, et du genie heureux qu'il avoit pour negotier avec succez les plus difficiles affaires.

il estoit aussi secretaire ordinaire de la chambre du roy.

[page 72] jacques févret, troisieme fils et neufvieme enfant de jacques févret vint au monde le 23. fevrier 1588. a semur. son parrain fut m<sup>r</sup>. jacques guyotat conseiller du roy au grand conseil parent proche de jacques févret.

son pere l'envoya de bonheur a paris. il eut un esprit aisé pour les affaires, et fut fait secretaire du roy, par brevet du 8. aoust 1614. et depuis fut advocat au conseil privé de sa majesté, il fut receu le 23. may 1623. et fut des plus employés de son temps. le roy louis treize<sup>3</sup> ayant en 1628. fait assieger la rochelle<sup>4</sup>, se rendit au camp, et donna ordre a son conseil de le suivre, jacques févret fut du voyage, et peu de temps après son arrivé au camp, mourut d'une fievre maligne le 4. aoust 1628. après onze jours de maladie. il fut enterré dans l'esglise de croix chapeau village distant de la rochelle d'une lieue.

m<sup>r</sup>. de neucheze esvesque de [page 73] chalons, auquel il avoit l'honneur d'appartenir, prit soin de ses obseques, et escrivit a son pere qu'il estoit mort regretté de tous ceux qui le connoissoient. m<sup>r</sup>. le president jehannin avoit parlé an sa faveur a m<sup>r</sup>. de castille son gendre intendant des finances, qui luy avoit promis la charge de premier commis de l'épargne.

---

<sup>1</sup> Bellegarde (Roger de Saint-Lary et de Termes, duc de) pair de France, né vers 1565, mort en 1646. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>2</sup> La Valette (Louis de Nogaret d'Epéron, cardinal de l'), général, surnommé le Cardinal Valet, né à Angoulême en 1593, mort en 1639. Il fut d'abord archevêque de Toulouse, obtint, en 1621, le chapeau de cardinal, bien qu'il n'eût point reçu les ordres, suivit le parti de Marie de Médicis, mais se fit ensuite par ambition, l'adulateur le plus servile de Richelieu, même du père Joseph. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> Louis XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, mort à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643. Il n'avait que neuf ans lors de l'assassinat de son père. Marie de Médicis, aidée de Guise, se fit donner la régence en intimidant le parlement (14 mai 1610). *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Le plus grand épisode de cette période est la prise de la Rochelle place forte des huguenots. Louis y fit son entrée le 1er novembre 1628. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

[page 74] isaac févret mon bisayeul quatrieme fils et dixième enfant de jacques févret mon trisayeul nacquit a semur le 18. fevrier 1590. il eut pour parrain m<sup>r</sup>. isaac bretagne conseiller du roy au parlement de bourgogne. sgr. de villy<sup>1</sup> et champrenault<sup>2</sup>, proche parent et intime amy de son pere. il fit ses estudes a paris, estudia au droit dans les universités de bourges et de toulouse, ou il se fit recevoir licentié et depuis advocat au parlement de dijon. il fut aussi maistre des requestes ordinaire de la reine regente marie de medicis<sup>3</sup>. sgr. d'huilly<sup>4</sup> et jansigny<sup>5</sup> en partie.

le 9. juin 1617. il espousa d<sup>elle</sup>. anne blondeau fille de m<sup>r</sup>. blondeau advocat du roy en sa chambre des comptes, et de d<sup>elle</sup> anne le compasseur. il paroist par son contract de mariage, que m<sup>r</sup>. le maistre des comptes soyrot estoit parent de la d<sup>elle</sup>. blondeau. elle sortoit d'une famille qui a donné [page 75] des presidents en la chambre des comptes de paris, des maistres des requestes, des lieutenants civils, des conseillers au mesme parlement, comme aussi des presidents a mortier et conseillers aux parlement de dijon et de metz.

isaac févret se retira a luz pendant les grandes pestes, et mourut an 1630. il fut enterré en l'église de nostre dame a dijon.

anne blondeau mourut en                      et fut inhumée près de son mary. elle portoit pour ses armoyries d'or au chevron d'azur brisé a la pointe d'un croissant d'argent, accompagné de trois oeuillets, de gueules feuillés et soustenus de sinople ;

isaac févret eut de son mariage avec anne blondeau deux fils, scavoir.

charles févret

1.enfant  
né le                      mort en pupillarité agé de 8.ans. [page 76]

benigne févret

2.enfant  
né le 8. fevrier 1630. voy cy après folio 185.

[page 77] guy févret cinquieme fils et onzieme enfant de jacques févret vint au monde a semur le 3. juin 1591. sa marraine fut d<sup>elle</sup>. anne espiard cousine de jacques févret et vesve de m<sup>r</sup>. brigandet escuyer.

il fut d'un naturel doux, fut pourveu du prieuré ou rectorat de villiers les haut. puis d'un canonicat en l'église collégiale de st. georges de chalon, et enfin d'un canonicat en

<sup>1</sup> Villy-en-Auxois, en Bourgogne, ville située dans le département actuel de Côte d'Or.

<sup>2</sup> Champrenault, en Bourgogne, ville située dans l'actuel département de Côte d'Or près de Pouilly-en-Auxois.

<sup>3</sup> Marie de Médicis, reine de France, née à Florence en 1573, morte à Cologne en 1642. Fille du grand-duc de Toscane François I<sup>er</sup>, elle épousa Henri IV en 1600 et devint mère de Louis XIII. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Huilly, en Bourgogne, diocèse d'Autun, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette d'Arnay-le-Duc. On y compte 11 feux. Ce village est situé au pied d'une montagne, en pays de plaines. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 50 Km de Beaune.

<sup>5</sup> Jancigny, en Bourgogne, diocèse, parlement, intendance, baillage et recette de Dijon. On y compte 38 feux. Cette paroisse est située à quelque distance de la rive droite de la Soane. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 35Km de Dijon.

l'église cathédrale d'autun. il mourut d'apoplexie<sup>1</sup> l'an 1640. deux heures après avoir célébré la messe le 10. juillet, il estoit ausmonier de sa majesté.

[page 78] françois févret, sixieme et dernier fils et douzième enfant de jacques févret vint au monde a semur le 10. juillet 1593. et par ses bonnes inclinations fit toute la joye de son pere, qui l'aymoit tendrement.

il espousa le 11. novembre 1622. d<sup>elle</sup>. madelaine de foul, riche party et d'honeste famille d'avalon : il paroist par leur contract de mariage que m<sup>f</sup>. filzian advocat du roy a avalon, sgr. de predefond, estoit beau frere de la dite d<sup>elle</sup>.

françois févret mourut en 1624. deux ans après son mariage, et n'eut point d'enfants il fut regretté extremement de toute sa famille, et particulièrement de son pere a cause de sa capacité et des grandes esperances qu'il donnoit. il mourut d'une fievre chaude, au sixieme jour de sa maladie. son pere composa l'épitaphe suivante qui se lit a costé de sa sepulture dans l'église de nostre dame de semur.

epitafium francisci fevreti  
divionensis patroni.

[page 79] nate per elizios volitas novus incola campos magna, sed heumisero spes cito rapta patri. ten mihi sic adimunt fata improba, veris in ipso limine me linquunt cui mala restat hyems.

ah uos, ah potius crudelia pergite fata, quaeque tegit natum, mox tegat urna patrem.

haec in obitum francissi fevreti patroni non immerit scripsit moestus parens, charis filii sui manibus, anno abincarnatione domini millesimo sexentesimo vigesimo quarto.

[page 80] enfants de charles févret.

bernard févret deuxieme fils et deuxieme enfant de charles févret et d'anne brunet vint au monde le 7. avril 1610. il fit sa profession religieuse en l'abbaye de cisteaux agé de 18.ans m<sup>f</sup>. l'abbé de cisteaux a la recommandation de charles févret l'envoya a dole auprès d'un de ses religieux sage et dévot directeur des dames d'onan réfugiées a dole. bernard y demeura trois ans, et voulant s'engager dans une plus estroite observance que celle de cisteaux, il prit resolution de se faire chartreux<sup>2</sup> avec dispense de sa sainteté.

estant party de dole pour dijon et voulant executer cette pieuse pensée, en passant par le bouteran forest dangereuse entre dole et auxonne,<sup>3</sup> il fut malheureusement assassiné par des voleurs qui se saisirent d'un bon cheval sur lequel il estoit monté, percerent bernard de plusieurs coups d'epée, et le cacherent sous la fougere après ce cruel assassinat. son corps fut découvert par une jeune [page 81] paysane du village de villars rolin, et inhumé en sa principale esglise d'auxonne.

---

<sup>1</sup> Apoplexie : Terme de Médecine. C'est une soudaine et entière privation du sentiment, et du mouvement de tout le corps, à la réserve du poulx, et de la respiration. Elle est causée par une trop grande abondance, ou par un épanchement de sang, ou de quelque autre humeur dans le cerveau, et par tout ce qui peut empêcher l'influence des esprits animaux dans les organes de sens, et dans les parties qui se meuvent volontairement. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>2</sup> Chartreux : (vient de Chartrousse, nom du village près duquel fut fondée la première maison de cet ordre) Religieux de l'ordre fondé par Saint Bruno en 1086. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>3</sup> Auxonne ou Aussonne, *Auxonnia*, *Aussonia*, ville forte du Dijonnois, en Bourgogne, capitale de l'Auxonnois ou comté d'Auxonne ; Paroisse du diocèse de Besançon. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 32km de Dijon, 16km de Dole.

[page 82] georges févret, troisieme fils et troisieme enfant de charles févret nacquist le 21. mars 1611. son parrain fut le president de souvert, sa marraine d<sup>elle</sup> catherine bouyn femme de m<sup>f</sup>. blondeau conseiller au parlement et garde des sceaux en bourgogne.

il avoit beaucoup d'esprit, une grande memoire, et scavoit le grec parfaitement. il n'avoit pas 20.ans quand il commença a playder avec grace, hardiesse, et presence d'esprit.

il se retira a nolay<sup>1</sup> pendant les grandes pestes de l'année

il y mourut d'une fievre chaude et pourprée<sup>2</sup>, et son corps fut porté a beaune pour y estre inhumé en l'église paroissiale de st. pierre dans la sepulture de mrs. brunet. il fut regretté de son pere et de toute sa famille.

[page 83] anne févret premiere fille et quatrieme enfant de charles févret vint au monde le 7. mars 1612. en 1628. elle fit profession religieuse au monastere des dames ursulines a dijon, sous le nom de sœur anne des séraphins. a 30.ans, elle tomba dans une phtisie, qui l'obligea de teter une femme pendant plus de 8. mois durant, elle souffrit avec patience cette longue maladie, et mourut chretienement l'an 1643.

[page 84] marguerite févret deuxieme fille et cinquieme enfant de charles févret, vint au monde le 7. aoust 1613. elle fit la profession religieuse en 1629. dans le monastere des dames ursulines a dijon, sous le nom de sœur marguerite de st. augustin, et y mourut agée d'environ 30.ans en 1643.

[page 85] benigne févret troisieme fille et septieme enfant de charles févret vint au monde le 28. decembre 1615. son parrain fut m<sup>f</sup>. president sayne, sa marraine d<sup>elle</sup> benigne le belin femme de m<sup>f</sup>. le conseiller tisserand, elle fit la profession de religieuse en 1632. dans le monastere des dames ursulines de beaulne, sous le nom de sœur benigne de st. joseph. a la lettre circulaire imprimée après son deceds qui arriva le 12. may 1673. porte qu'elle avoit exercé les premieres charges de la communauté, qu'elle estoit douée d'une memoire prodigieuse, le latin, et mourut regrettée de toute la communauté après environ 40.ans de profession, agée d'environ 58.ans. elle mourut poulmonique.

[page 86] jacques févret cinquieme fils et huitieme enfant de charles févret vint au monde le 13. fevrier 1617. son parrain fut m<sup>f</sup>. jacques févret conseiller au parlement son ayeul et sa marraine m<sup>delle</sup> boursault. il resta l'aisné des enfants de charles févret, estudia au droit a paris pendant deux ans, se fit recevoir licentié a orleans et a l'age de dix neuf ans fut rappelé a dijon par son pere en 1636.

en 1637. il fut pourveu d'une charge de conseiller au parlement commissaire aux requestes du palais, et fut receu le 28. avril 1638. agé de 20.ans, deux mois et quelques jours. il se trouva l'ancien dans cette compagnie, a l'age d'environ 32.ans, il exerça sa charge pendant 27.ans, et en remplit tous les devoirs avec beaucoup d'honneur.

---

<sup>1</sup> Nolay, Bourg avec titre de marquisat, en Bourgogne, diocèse d'Autun, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Beaune. On y compte 245 feux. Ce bourg est situé dans un vallon étroit. Il en dépend plusieurs hameaux et villages. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 60 Km de Dijon et 28 Km d'Autun.

<sup>2</sup> Pourpre : en terme de Médecine, c'est une espèce de peste ou fièvre maligne qui paroît par des éruptions sur le cuir, semblables à des morsures de puces, ou de punaises, ou de grains de mil, ou de petite vérole. Elles sont rouges, citrines, tannées, violettes, azurées, livides ou noires ; et quand elles paroissent en grande quantité, c'est bon signe. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

la mesme année 1638. le 21. septembre il espousa damoiselle denise petit, fille de m<sup>r</sup>. claudes petit sgr. de rouelle, conseiller du roy, receveur des finances en bourgogne et bresse, [page 87] et de dame denise fiot fille de m<sup>r</sup>. françois fyot, seigneur de barain<sup>1</sup> doyen des conseillers du parlement de bourgogne. m<sup>r</sup>. philippe fyot, prieur de palleau<sup>2</sup>, chanoine de la ste. chapelle, oncle maternel de la dite d<sup>elle</sup> et grand vicaire de msgr. l'esvesque de langres fit la ceremonie de la celebration de leur mariage. le contract fut signé par monseigneur le duc d'anguien<sup>3</sup>, qui honora l'assemblée de sa presence. la famille de mrs. petit est une bonne et ancienne famille de dijon, qui a donné a la province, quatre receveurs generaux de pere en fils, plusieurs officiers a la chambre des comptes, et plusieurs gentils hommes chez le roy et la reyne ils portent pour armoyries d'azur au lion d'or, lampassé de gueules. la famille de mrs. fyot est illustre et a donné au parlement plusieurs presidents a mortier, et plusieurs conseillers garde des sceaux. jacques févret estoit seigneur de magny<sup>4</sup>, aubigny<sup>5</sup> et charay. par son testament mutuel et celuy de dame denise petit du 5. octobre 1686. receu hagenier notaire, ils [page 88] ont legué 300.tt a l'église de st. jean en augmentation de la fondation de charles févret pour deux messes basses qui doivent estre celebrées dans la chapelle du st. sauveur, les jours de leurs deceds. il mourut le 14. may 1692. regretté de toute sa famille, et de ces amys. denise petit, sage et vertueuse dame, devenue fort caducque sur la fin de ses jours, entendant la messe dans l'église de st. jean y fut surprise d'une foiblesse, on luy administra promptement tous les sacrements, et peu après elle mourut dans la dite église le 30. may 1703. jacques févret eut de son mariage avec denise petit 18. enfants. six fils et douze filles, scavoir.

charlote christine févret

1.enfant  
née le 25. juin 1639. voy cy après folio 117. [page 89]

charles févret

2. enfant  
né le 23. juin 1640. mort de la petite verole agé de 6.ans.

anne févret

3.  
née le 20. novembre 1641. morte agée de 8.ans.

<sup>1</sup> Barain, en Bourgogne, situé dans l'actuel département de Côte d'Or. A 40Km de Dijon.

<sup>2</sup> Palleau, en Bourgogne, situé dans l'actuel département de Saône-et-Loire. A 50Km de Dijon .

<sup>3</sup> Il doit s'agir du Duc d'Enghien, plus connu sous le nom de Grand Condé (cf note page 17 de la transcription).

<sup>4</sup> Magny, en Bourgogne, diocèse d'Autun, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Nuyts. On y compte 27 feux. Ce village est dans la montagne, à mi-chemin de Nuyts à Beaune. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 25Km de Dijon.

<sup>5</sup> Aubigny : en Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement et Intendance de Dijon, Baillage et Recette d'Arnay-le-Duc. On y compte 34 feux. Cette paroisse est située sur la rivière de Brenne. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. Située à 30 Km d'Auxerre.



marie févret

4.  
née le 17. juin 1643. morte agée de 4.ans.

jean claude févret

5.  
né le 13. decembre 1644. mort un mois après. [page 90]

françois févret

6.enfant  
né le 30. decembre 1645. mort quinze jours après.

anne févret

7.  
née le 26. mars 1647. morte un an après.

charles févret

8.  
né le 7. juin 1648. mort agé de 4.ans.

claudes févret

9.  
née le 13. aoust 1649. voy cy après folio 120. [page 91]

barbe févret

10.enfant  
née le 27. aoust 1650. morte deux mois après.

pierre févret

11.  
né le 20. septembre 1651. voy cy après folio 121.

12.  
fils de six mois mort né.

marie févret

13.  
née le 25. may 1654. morte dix huit mois après. [page 92]

catherine févret

14.enfant  
née le 3. septembre 1655. morte quatre mois après.

15.  
fille baptisée sans nom et morte un moment après sa naissance.

odette févret

16.

née le 13. aoust 1658. morte agée de 13.ans  
regrettée de son pere après de longues souffrances et  
une maladie de 48. jours.

claudes févret

17.

née le 25 decembre 1659. voy cy après folio 123.  
[page 93]

christine févret

18.enfant

née le 20. mars 1661. morte de la petite verole agée  
de dix huit mois.

[page 94] jean claudes févret sixieme fils et neufvieme enfant de charles févret, vint au monde le 8. avril 1618. son parrain fut messire jean claudes de clermont, baron de la bastie : de mont de st. jean. sa marraine d<sup>elle</sup> barbe de la marre femme de m<sup>f</sup>. le conseiller folin.

il devint ancien religieux de l'abbaye de st. benigne de dijon, l'un des quatre obedienciers de la dite abbaye, de l'office claustral<sup>1</sup> d'aedituaire ou sacristain. il fut depuis pourveu du prieuré de st. loup de bransle en gastinois.

il estoit fort charitable, et après avoir mené une vie conforme a son estat, il mourut le 21. juin, jour de la feste de dieu de l'année 1685.

par contract du 19. decembre 1681. receu drouot notaire, en augmentation des fondations faites par charles févret son pere, et jacques févret son frere, a fondé dans l'église de st. jean, les matines pendant l'octave du st. sacrement, deux anniversaires les jours de son deceds et de celuy de d<sup>elle</sup> barbe blondeau sa tante. les 800.tt par [page 95] luy donnés, ont estés employés a l'acquisition d'une maison, par contract du 29. avril 1682. receu pinard.

[page 96] claudes févret septieme fils et onzieme enfant de charles févret, vint au monde le 14. septembre 1620. son pere le fit recevoir chevalier de malthe<sup>2</sup> en minorité a l'age d'environ dix ans, il le destinoit a la profession des armes, mais tous ses soins furent inutiles. claudes févret touché du desir de son salut, se retira en auvergne, a vie le comte au couvent des religieux de l'ordre de st. françois, il y fit la profession religieuse le 21. mars 1647. et quelques années après mourut a ryom en auvergne l'an.

---

<sup>1</sup> Office claustral : c'est un office qui est donné à des Religieux pour avoir soin de l'Infirmerie, de la Sacristie, de la Panneterie, du cellier, des Aumônes... C'était autrefois des titres de Bénéfices auquel certains revenus étoient annexés, mais ils ont été la plupart réunis aux Menses des Abbayes qui sont en Congrégation. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>2</sup> Malte (ordre de), C'est le premier ordre religieux et militaire produit par les Croisades. L'origine de cette institution célèbre remonte au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle. (...) Aux trois vœux ordinaires d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, les chevaliers joignaient l'obligation de recevoir et de soigner les pèlerins et de concourir personnellement à la défense de l'Eglise, plus particulièrement de combattre les infidèles. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.



[page 97] antoine févret huitième fils et troisième enfant de charles févret, vint au monde le 16. juin 1623. il estudia au droit a paris, et fut receu licencié a orleans. le 5. septembre 1645. il espousa d<sup>elle</sup> michelle guillardet d'honeste famille de dijon. il paroist par leur contract de mariage, que m<sup>r</sup>. canabelin estoit son tuteur, oncle maternel et frere de la mere de la dite d<sup>elle</sup>. que m<sup>r</sup>. caillet advocat au parlement estoit son curateur et cousin. mrs. demouhy et soiroit ses oncles. m<sup>r</sup>. le maistre des comptes, rousseau, et m<sup>r</sup>. le thresorier moreau ses cousins. elle apporta en mariage 43000.tt antoine févret estoit seigneur de st. mesmin<sup>1</sup> et godan<sup>2</sup> : et auroit acquis beaucoup de connoissance dans la jurisprudence, sous charles févret son pere.

il paroist par la lettre cy après que charles févret s'estoit déterminé a luy acheter une charge de conseiller, et avoit escript sur [page 98] cette resolution a son altesse msgr. le prince, voicy la response de son altesse que j'ay tiré sur l'original.

Monsi<sup>r</sup>. févret, j'embrasseray toujours avec un soin particulier les occasions qui me donneront le moyen de vous faire connoistre combien j'affectionne tout ce qui regarde les interets de vostre famille, et vous pouvés vous assurer de ma bonne volonté en ce qui est du dessein que vous me témoignez avoir de faire pourveoir vostre fils de la charge de con<sup>er</sup> cleric du feu s<sup>r</sup>. de la serrée<sup>3</sup>, j'en ay fait parler a Mr. le chancelier lequel a promis de faire pour cela tout ce que vous pouvés desirer, en luy representant copie des provisions des con<sup>ers</sup>. ausquel la mesme grace a esté accordée, vous pouvés prendre vos mesures la dessus pour traiter de la dite charge au nom de vostre fils, sur les assurances que je vous donne que je m'employeray de tout mon possible pour faire reussir [page 99] cette affaire a vostre contentement et vous temoigneray en cela, comme en toute autre chose, que je suis.

Monsieur févret [signature]

a paris le

6111<sup>e</sup> octobre rē affectionné amy

1649. louis de bourbon .

et est signée.

on a voulu dans la famille que la jalousie secrette d'un des freres d'antoine févret, aye empesché cette affaire de réussir : quoiqu'il en soit, m<sup>r</sup>. de la serrée vendit sa charge de conseiller a m<sup>r</sup>. le president fyot pour son fils.

après la mort de charles févret, la charge de conseiller du roy secretaire au parlement de laquelle il avoit esté gratifié par le roy louis treize estant demeurée [page 100] indivise entre les deux heritiers jacques et antoine, il fut convenu entre eux, qu'en attendant quelque occasion de vendre la dite charge, elle seroit portée par antoine févret, en effet il se fit recevoir au parlement le 23. juillet 1663.

michelle guillardet sur le soir fut surprise d'une perte de sang dans la place st. jean, ou elle estoit après avoir soupé, avec quelques dames ses voisines : on n'eut pas le temps de la porter dans sa chambre ordinaire, et l'on fut obligé de la mettre dans une chambre basse sur le lit d'un de ses enfants, elle y accoucha d'un fils qui vint mort au monde, et mourut elle même peu après le 5. septembre 1667. [barré :agée de 48.ans un mois et quelques jours] regrettée d'antoine févret et de toute sa famille a cause de sa vertu et de sa sage conduite.

---

<sup>1</sup> Saint-Mesmin, en Bourgogne, situé dans le département actuel de Côte d'Or. A 38Km de Semur-en-Auxois.

<sup>2</sup> Godan, écart de la paroisse de St Mémin, en Bourgogne, diocèse, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Semur-en-Auxois. On y compte 12 feux. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 37Km de Semur-en-Auxois.

<sup>3</sup> La Serrée, en Bourgogne, située dans l'actuel département de Saône-et-Loire. A 60Km de Semur-en-Auxois.

antoine févret mourut d'une fièvre pourpre le jour de la st. bernard 20. aoust 1671. âgé de 48.ans un mois et quelques jours regretté de toute sa famille, sa memoire a esté et sera toujours chere a ses enfants qu'il aimait tendrement, n'ayant pas [page 101] voulu passer a de secondes nopces, et les esleva dans l'amour et la crainte de dieu.

ils avoient eu dessein de faire une fondation en augmentation de celles de ses predecesseurs. leurs enfants et heritiers ont satisfait a cette pieuse intention, il en sera parlé cy après folio.

par l'acte de tutelle du 3. septembre 1671. fait après le deceds d'antoine févret, et par l'acte du 18. aoust 1674. par lequel m<sup>r</sup>. le maistre des compte loppin fut subrogé tuteur a mrs. les conseillers févret, il paroist que les mineurs avoient pour parente paternels, outre les plus proches.

m<sup>r</sup>. l'advocat de la marre oncle maternel des mineurs.

m<sup>r</sup>. boulier ancien vicomte mayeur cousin au 4. degré.

m<sup>r</sup>. de la marre conseiller au parlement seigneur de chevigny cousin issu de germain.

m<sup>r</sup>. de la marre puisné aussi conseiller au parlement cousin issu de germain.

m<sup>r</sup>. espiard l'aisné conseiller au parlement, cousin au 4. degré.

m<sup>r</sup>. de berbisi conseiller au parlement [page 102] oncle a la mode de bourgogne.

m<sup>r</sup>. de berbisi president au parlement parent au 4. degré.

m<sup>r</sup>. le conseiller desmaillard parent au 3. degré.

m<sup>r</sup> s. richard conseiller, maistre des comptes, et eslu, cousins au 3. degré.

m<sup>r</sup>. le president jacob parent au 4. degré.

m<sup>r</sup>. le conseiller jacob cousin au 3. degré.

m<sup>r</sup>. le conseiller espiard de saulx cousin au 3. degré.

m<sup>r</sup>. le conseiller gaillard de montigny cousin au 4. degré.

m<sup>r</sup>. le maistre des comptes bauyn.

m<sup>r</sup>. le president coeurderoy.

m<sup>r</sup>. le secretaire fournerelt.

mrs. les conseillers espiard de vernot, bourée de chorey, blanot, jehannon, de souvert, de chaulmelys, et le belin.

m<sup>r</sup>. dugay premier president en sa chambre des comptes.

mrs. les maistres des comptes loppin, milliere, et perreney.

mrs. les thresoriers badoux et david.

m<sup>r</sup>. belin advocat.

[page 103] m<sup>r</sup>. bossuet receveur general.

m<sup>r</sup>. berbisi escuier.

parents du costé maternel.

m<sup>r</sup>. le maistre des comptes derequeleyne curateur et son frere le secretaire.

m<sup>r</sup>. de farsans escuier.

m<sup>r</sup>. moreau thresorier.

m<sup>r</sup>. canabelin le maistre des comptes.

mrs. soyrot et de mouhy avoient espousé chacun une des filles de m<sup>r</sup>. canabelin.

antoine févret eut de son mariage avec michelle guillardet. sept fils et six filles, scavoir.

michelle févret

premier enfant

née le 23. avril 1648. voy cy après folio 125. [page 104]

charles févret	2.enfant né le 19. octobre 1650. mort le 31. octobre de la mesme année d'un débord de cerveau.
charles févret	3. né le mardy <sup>1</sup> 22. juillet 1652. voy cy après folio 129.
jean claude févret	4. né le 6. novembre 1653. mort le 12. du mesme mois.
jacques févret	5. né le 26. may 1655. voy cy après a la page 140. [page 105]
barbe févret	6.enfant née le 16. may 1657. voy cy après folio 142.
claude févret	7. né le 2. novembre 1658. voy cy après folio 143.
pierre févret	8. né le 17. avril 1660. voy cy après folio 144.
anne févret	9. née le 15. octobre 1661. voy cy après folio 145. [page 106]
pierre févret	10.enfant né le 5. avril 1663. mort de la petite verole le 10. septembre 1664.
marie févret	11. née le 13. octobre 1664. mort le 20. septembre 1668. de fievre lente.

---

<sup>1</sup> D'après le calendrier, le 22 juillet 1652 est un lundi et non comme le dit notre auteur un mardi.

christine févret

12.  
née le 14. avril 1666. morte de fièvre le 17. may de la mesme année.

13.  
un fils venu mort au monde le 5. de septembre 1667.

[page 107] pierre févret neufvieme fils et quizieme enfant de charles févret, vint au monde le 28. novembre 1625. son parrain fut m<sup>r</sup>. le president odébert. d<sup>elle</sup> elisabeth épouse de m<sup>r</sup>. le conseiller bernardon, fut sa marraine.

le 10. mars 1634. âgé d'onze ans et environ 4. mois, il prit possession de canonicat de la ste. chapelle, duquel il avoit esté pourveu le dernier fevrier 1634. huict. ans après il fut pourveu du prioré commendataire de st. mesmin dépendant de l'abbaye de st. seyne. il receut l'ordre de prestrise en 1655. et dit sa premiere messe le 19. mars de la mesme année.

le 13. aoust 1655. il prit possession du personat de chancelier de la dite ste. chapelle, dont il obtient les provisions de sa majesté a la recommandation de monseigneur louis de bourbon prince de condé, et le premier avril 1656. presta serment de fidelité en la chambre des comptes.

l'an 1661. il fit le voyage d'italie auquel il employa une année.

[page 108] le 11. aoust 1666. a l'age d'environ 41.ans, il fut receu conseiller cleric au parlement de dijon, ses provisions sont du 21. juillet précédent, il a exercé cette charge pendant plus de 39.ans avec assiduité et integrité. l'an 1673. il permuta le dit prieuré de st. mesmin contre le prieuré commendataire de st. sorlin en buget<sup>1</sup>, dont il prit possession le 24. septembre de la mesme année.

l'an 1692. il fit un second voyage en italie, par les suisses et par la valteline, auquel il employa près de cinq mois.

le 24. juin 1692. par contract receu taupin, il a fondé en l'église de la ste. chapelle les vigiles des morts la veille de son deceds, et une grande messe des morts en musique le jour de son deceds. il a remis a ce sujet a mrs. de la dite ste. chapelle une cense emphiteote<sup>2</sup> de 17.tt par an, et est dit par le mesme contract que lorsque m<sup>r</sup> charles févret conseiller au parlement de mets, son neveu, ou son fils aisné son petit neveu, [barré : assisterent] après luy [page 109] assistera aux dites vigiles, et messes des morts, il aura part dans la distribution de la somme de 17.tt telle qu'un de mrs. les chanoines, et une place aux hauts sieges dans le chœur, pour entendre les dits offices. le 27. decembre 1695. suivant la deliberation capitulaire de mrs. de la ste. chapelle, ils ont cedés pour m<sup>r</sup> pierre févret, m<sup>r</sup> charles févret son neveu, conseiller au parlement de metz et m<sup>r</sup> le goutz morin, et les leu, les hommes preferés aux femmes, et les parens les plus proches, a ceux qui sont les plus esloignés, le banc qui est dans la nef de la dite esglise, près de la chaire a prescher. et moyennant la somme de 3000.tt il a fondé en la dite esglise un

---

<sup>1</sup> Saint-Sorlin-en-Bugey en Bourgogne, situé dans le département actuel de Côte d'Or près de Vitteaux à 60Km de Dijon.

<sup>2</sup>Cens ( sans «e ») : Rente seigneuriale , et foncière, ou en argent ou en grains ou autre chose, dont une héritage roturier est chargé envers le Seigneur de Fief duquel il relève.

Emphiteote : terme de Jurisprudence. Celui qui a pris une amphiteose ; qui a pris un héritage ou à longues années, ou à perpetuité. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

anniversaire a perpetuité en musique le 12. aoust jour du deceds de m<sup>f</sup> charles févret son pere.

plus un profundis annuellement pendant les rogations<sup>1</sup> sur le charnier de la famille, dans l'église de st. jean, devant la chapelle du st. sauveur.

par la mesme deliberation du 27. decembre 1695. il est dit que pour [page 110] l'anniversaire de m<sup>f</sup> charles févret, il sera disttribué aux assistants 12.tt a laquelle distribution le plus ancien et le plus proche parent de m<sup>f</sup> pierre févret aura part y assistant ainsy qu'un chanoine.

l'an 1702. il fut sous doyen du parlement.

en l'année 1705. le 19. mars il estoit prestre jubilaire ; il avoit alors 68.ans qu'il estoit chanoine, et estoit dans la 40<sup>ème</sup> année d'exercice de sa charge de conseiller, il estoit le plus agé de touts mrs. les presidents et conseillers du parlement et jouissoit d'une santé parfaite quoique agé d'environ 80.ans. il a esté le premier de la famille qui soit arrivé a un age aussi avancé que celui la<sup>2</sup>.

sa modestie luy fit remercier mrs. de la ste. chapelle, qui vouloient l'elire doyen de leur chapitre. après quinze jours de maladie, il mourut le 27. decembre 1706. il fut inhumé dans le charnier de la famille, devant la ste. chapelle du st. sauveur a st. jean. voy a la page 137. des legs qu'il a encore fait.

[page 111] catherine févret septieme fille et dix septieme enfant de charles févret, vint au monde le 26. may 1629. elle fit la profession religieuse au monastere des dames ursulines de beaulne, l'an 1645. sous le nom de la sœur de st. hierosme, et y mourut l'an 1676. le 25. avril.

[page 112] alexandre févret onzieme fils et dix huictieme enfant de charles févret, vint au monde le 12. decembre 1631.

le 22. octobre 1658. il espousa d<sup>elle</sup> catherine le belin fille de l'advocat le belin et de d<sup>elle</sup> catherine desmaillard, elle est sortie d'une famille qui a donné au parlement plusieurs conseillers, des maistres des comptes, et des thrésoriers.

ce mariage fut dissolu peu de temps après par la mort d'alexandre févret qui arriva l'an 1659. le 20. fevrier, il mourut d'une hémorragie. par la transaction qui fut passée le 7. avril 1659. après son deceds, il paroist que m<sup>f</sup>. de berbisy conē au parlement, baron de vantour estoit oncle de la dite damoiselle le belin, et m<sup>f</sup>. l'advocat de la marre, seigneur de chevigny, son cousin.

alexandre févret n'eut point d'enfant de catherine le belin, cette vertueuse vefve mourut l'an      elle portoit pour ses armoyries, de sinople a trois beliers d'argent, les deux du chef sautans et affrontés, [page 113] et celui de la pointe posé en pied.

[page 114] catherine françoise févret huictième fille, dix neufvieme et dernier enfant de charles févret, vint au monde le premier janvier 1634. elle espousa l'an 1654. m<sup>f</sup>. pierre morin fils de messire bernard le goutz gentilhomme ordinaire de la chambre du roy et de dame marie morin fille de m<sup>f</sup>. jean morin conseiller au parlement. il estoit conseiller du roy au parlement de dijon et de l'illustre famille de mrs. le goutz, laquelle depuis 1596. a donné au parlement un advocat general, plusieurs conseillers et un president au mortier.

---

<sup>1</sup> Rogation : Fête mobile de l'Eglise Romaine qui dure trois jours, et qu'on célèbre immédiatement avant l'ascension : auquel temps on fait des prières et des processions pour les biens de la terre. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>2</sup> M. Févret Gérard (1440-1533) meurt à l'âge de 93 ans (cité page 5)

le dit sieur pierre le goutz, ajouta a son nom celui de morin, parce que par le testament de m<sup>r</sup>. jacques morin son oncle conseiller au parlement, il fut institué son heritier universel, il luy donna sa charge et sa maison près le palais, a condition qu'il portoit son nom et les armoyries des morins.

il fut receu conseiller au parlement le <sup>1</sup>exerçea cet office avec honneur, et mourut le 22. juillet 1678.

il portoit pour ses armoyries escarttelé au premier et dernier quartier de legoutz, qui sont de gueules a une croix [page 115] en danchée<sup>2</sup> d'or cantonnée de quatre fers de lance d'argent. au 2. et 3. quartier de morin, qui sont d'argent a trois meures de pourpre.

il y a eu trois enfants de leur mariage, deux fils et une fille sçavoir.

charles le goutz morin

premier enfant  
né le 10. decembre 1657. voy cy après folio 116.

anne le goutz morin

2.  
née le 1658. morte en 1688 ; le 16. mars la 12. année de sa profession religieuse aux ursulines de dijon, et regrettée par sa beauté, douceur et vertu.

jacques le goutz morin

3.  
né le mort agé de 8. mois.

[page 116] charles le goust morin fils de m<sup>r</sup>. pierre morin et de catherine françoise févret vint au monde le 10. decembre 1657. il espousa le 6. aoust 1685. d<sup>elle</sup> constance de cirey. fille de messire jean baptiste de cirey, seigneur de gerlan<sup>3</sup>, magny sur tille<sup>4</sup> et de madame jeanne perret.

charles le goutz morin traita quelques années après son mariage, de la charge de maistre ordinaire de la garderobe de madame la dauphine. constance de cirey mourut le 9. mars 1696. il y a eu de ce mariage trois filles mortes en bas age, parmi lesquelles marie de cirey s'est fait regretter a cause de sa beauté et de son esprit, et un fils nommé bénigne le gousz morin né le 17. septembre 1694.

charles le gousz morin au mois d'avril 1697. espousa en secondes nopces d<sup>elle</sup>. marie anne loppin de laquelle nous parlerons cy après a la page 127.

---

<sup>1</sup> Les blancs sont de l'auteur. Il sera de même pour ceux qui suivent.

<sup>2</sup> Danché : terme de blason. Pièce honorable de l'Ecu, dentelée d'un côté en forme de scie. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>3</sup> Gerland, en Bourgogne, diocèse d'Autun, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Nuyts. On y compte 28 feux. Cette paroisse est située en pays de vignobles. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 30Km de Dijon.

<sup>4</sup> Magny sur Tille, en Bourgogne, diocèse, parlement, intendance, baillage et recette de Dijon. On y compte 39 feux. Cette paroisse est sur la route de Dijon à Gray. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 50Km de Dijon.

[page 117] charlotte christine févret premiere fille et premier enfant de jacques févret vint au monde le 25. juin 1639. son pere l'aima tendrement, a cause de ses bonnes qualités.

l'an 1663. elle espousa m<sup>r</sup>. joseph aymé perreney conseiller du roy en sa cour des comptes a dijon. la famille de mrs. perreney est originaire de chalons, et a donné jusq' en 1705. au parlement deux conseillers, et a la chambre des comptes, un president et un maistre.

charlote christine févret mourut l'an 1676. et le dit sr. perreney l'an 1678. ils ont laissé de leur mariage sept enfants masles, scavoir.

jacques perreney	premier enfant né le      mourut le [page 118]
	2. enfant mourut de mort prématurée.
guillaume perreney	3.
nicolas perreney	4.
louis perreney	5. né en novembre 1669. fit profession religieuse en 1685. dans l'abbaye de la ferté de l'ordre de cisteaux. [page 119]
edme perreney	6. enfant
balthazar perreney	7. né le      mort le      on pretend qu'il portoit la fleur de lys estant le 7 <sup>eme</sup> fils.

[page 120] claude févret cinquieme fille et neufvieme enfant de jacques févret, vint au monde le 13. aoust 1649. elle fit l'an      la profession religieuse au monastere des dames bernardines de l'abbaye de nostre dame de tard a dijon. après avoir exercé les principales charges de la communauté, elle fut esleve d'un consentement unanime abbessse triennale l'an      et fut continuée pour trois autres années pendant lequel



temps elle s'est fait aymer de toute la communauté, qu'elle gouvernoit avec douceur, et dans une union parfaite. elle a depuis encore esté eleüe abbesse deux fois, et mourut le 26. avril 1727.

[page 121] pierre févret cinquieme fils et onzieme enfant de jacques févret, vint au monde le 20. septembre 1651. il resta l'aisné des enfants masles. son pere l'envoya pour estudier au droit en l'université de valence : il s'y fit recevoir licentié, et quelque temps après fut pourveu d'une charge de conseiller au parlement de dijon, dans laquelle il fut receu l'an 1674.

l'an 1680. il espousa dame marie de henin lietard, vefve de m<sup>r</sup>. d'orgeaut capitaine de cavalerie fille de messire charles de henin lietard, lieutenant de roy, commandant dans les ville et citadelle de chalon sur saonne, seigneur de roches vincelles et autres lieux et de dame magdelaine bouyn.

la famille des henin est illustre et originaire de flandres. le frere, est mort chevalier d'honneur au parlement de dijon.

les armoyries de la famille sont une bande d'or, sur un fond de gueules.

[page 122] pierre févret estoit seigneur d'aubigny, ses infirmités l'obligerent de rendre sa charge de conseiller en l'année 1685. il mourut le premier fevrier 1690. et receu de son mariage avec la dite dame marie de henin qu'une fille.

magdelaine févret

née le 3. mars 1681. morte peu de jours après sa naissance.

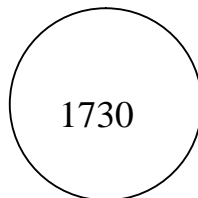
[page 123] claudes févret onzieme fille et dix septieme enfant de jacques févret et de denise petit, vint au monde le 25. decembre 1659. elle fut mise en bas age pensionnaire en l'abbaye des dames de molaise<sup>1</sup> et depuis en celle des dames bernardines de dijon : elle sortit pour retourner en la maison de ses pere et mere, et après leurs deceds s'est retirée en la maison des filles de ste. marthe, ou elle estoit pensionnaire et ou elle a vescu dans un estat seculier et tranquille, imitant les vertus de sa mere. elle mourut d'une colique en la paroisse de st. michel le 10. decembre 1728. [page 124]

---

<sup>1</sup> Molaise, en Bourgogne, diocèse de Châlon, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette der Nuyts. On y compte 13 feux. Ce n'est qu'un simple hameau, avec une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 50Km de Dijon.



ligne collaterale  
des descendants d'antoine  
févret  
fils de charles févret.



[page 125] generatio  
rectorum benedicetur.

michelle févret premiere fille et premier enfant d'antoine févret et de dame michelle guillardet son espouse, vint au monde le 23. avril 1648.

l'an 1674. elle espousa m<sup>r</sup>. guillaume loppin conseiller du roy maistre en sa chambre des comptes de bourgogne et bresse, fils de m<sup>r</sup>. antoine loppin aussi conseiller du roy en sa cour des comptes a dijon, et de dame françoise ferrand.

michelle févret mourut le 20. septembre 1691. et le dit sr. loppin en il y a eu six enfants de leur mariage, quatre fils et deux filles, scavoir.

antoine loppin

premier enfant  
né le 23. decembre 1675. mort le 2. may 1697.  
[page 126]

bernard loppin

2. enfant  
né l'an 1677. le 12. mars, mort l'an 1689. le 20.  
may.

marie anne loppin

3.  
née le 2. septembre 1678. voy cy après a la page  
127.

jean claude loppin

4.  
né le 26. octobre 1679. voy cy après folio 128.

marie loppin

6.  
née le 13. juillet 1683. morte l'an 1684. le 20.  
fevrier.<sup>1</sup> [page 127]

jacques loppin

5. enfant  
né l'an 1682. le 19. mars. mort en 1694. le 28.  
septembre.

marie anne loppin premiere fille et troisieme enfant de m<sup>r</sup>. guillaume loppin et de dame michelle févret , vint au monde le 2. septembre 1678. eut pour parrain messire charles févret conseiller au parlement de metz son oncle. elle espousa le 28. avril 1697. m<sup>r</sup>. le goutz morin son cousin dudit charles févret, sa douceur et sa vertu luy acquirent une estime generale, elle mourut sans enfants le 4. juin 1729.

[page 128] jean claude loppin troisieme fils et quatrieme enfant de messire guillaume loppin nacquit le 26. octobre 1679. il a estudié au droit en l'université de paris, et y prit ses licenses ; l'an 1699. il se fit recevoir advocat au parlement de paris, et l'an 1704. a acheté une charge de conseiller au parlement de dijon, dans laquelle il se fit recevoir le 20. juin de la mesme année, il est seigneur de gemeaux<sup>2</sup>.

[page 129] charles févret<sup>3</sup> troisieme fils et troisieme enfant d'antoine févret, vint au monde le mardy 22. juillet 1652. il eut pour parrain charles févret son ayeul. après la mort de m<sup>r</sup>. son pere qui arriva en 1671. la mesme année il alla a paris ou il se rendit le premier octobre et y demeura presque toujours jusqu'en 1679. pendant les vacations des années 1672. et 1673. il fit le voyage de france avec m<sup>r</sup>. son frere jacques févret, et en 1674. avec luy celuy d'italie. ils arriverent a rome le 12. octobre 1674. et en partyrent le 17. avril 1675. pour retourner a paris. après que charles févret eut estudié dans l'université de paris, il obtint ses licences en droits civil et canon le 14. janvier 1673. et la mesme année le 6. fevrier, il fut receu advocat au parlement de paris, après qu'il eut esté présenté par m<sup>r</sup>. billard fameux advocat au mesme parlement.

[page 130] le 11. avril 1680. charles févret traita de la charge de conseiller au parlement de metz. sur la resignation de messire claude de simony, chevalier de l'ordre de st. michel<sup>4</sup>, conseiller du roy en ses conseils, president a mortier au parlement de metz, juge integre, parfaitement honeste homme, et sincere amy. il obtint ses provisions le 9. juin 1680. et fut receu le 5. juillet suivant.

<sup>1</sup> inversion des enfants commise par l'auteur.

<sup>2</sup> Gemeaux, en Bourgogne, diocèse, parlement, intendance, baillage et recette de Dijon. On y compte 260 feux. Cette paroisse est située au bas d'une montagne, en pays de vignobles. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 20Km de Dijon.

<sup>3</sup> L'hôtel de famille est reconstruit entre 1697 et 1700 par Charles Févret, P. Quarré, *Charles-Balthazar-Julien Févret, artiste, archéologue, conservateur du Musée de Dijon, Un descendant d'une grande famille de parlementaires bourguignons*, 1965, Musée de Dijon, Palais des Etats de Bourgogne (p 6.)

<sup>4</sup> Ordre de Saint Michel : trois ordres de chevalerie ont été fondé sous ce nom en France, en Bavière et en Angleterre. En France. Le 1<sup>er</sup> Août 1469, Louis XI créa cet ordre à Amboise, et le destina aux seigneurs de la cour dont il voulait gagner l'appui. (...) Le nombre des chevaliers était d'abord de 36, tous nobles ; le roi était le grand maître de l'ordre ; mais sous les règnes suivants la croix de Saint-michel, prodiguée outre mesure, tomba bientôt en discrédit ; on la donna même à des gens de finances. Louis XIV fixa le nombre de chevaliers à 100. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

le onze décembre de la mesme année les articles de son mariage furent signés, avec mademoiselle de chaslus, fille de claude de chaslus escuier, seigneur de fontette<sup>1</sup>, ayde de camp des armées de sa majesté, lieutenant de la compagnie de gendarmes de monseign. le prince, et de dame claude de mullot.

le 10. fevrier 1681. le contract de mariage fut signé, et le lendemain onzieme, monsieur pierre févret conseiller au parlement son oncle, duquel nous avons parlé cy devant page 107. fit la celebration de leur [page 131] mariage dans l'église de fontette en presence d'une illustre et nombreuse assemblée de parents et amys invités.

la famille illustre de chaslus est originaire d'auvergne. ceux de cette famille ont toujours suivys le party des armes. il paroist par les tiltres de noblesse que m<sup>r</sup>. charles févret conserve, qu'on compte dans cette famille des 1425. un capitaine commandant 50. hommes d'armes. qu'en 1537. jacques et andré de chaslus commandoient chacun une compagnie de 30. lances des ordonnances du roy sous m<sup>r</sup>. de la fayette.

qu'en 1566. claude de chaslus estoit lieutenant d'une compagnie de carabiniers et fut tué au siege d'yssoire en 1577.

qu'en 1571. jean de chaslus fiere de l'ayeul du beau pere de charles févret, commandoit une compa<sup>g</sup>. de 50. lances sous le prince dauphin.

qu'en 1578. claude de chaslus estoit [page 132] capitaine et ayant charge d'un regiment de pied sous le commandement de m<sup>r</sup>. de la pye.

qu'en 1580. claude de chaslus ayeul du beau pere dudit sr. charles févret estoit capitaine de 200. hommes de pied arquebusiers.

qu'en 1600. denis de chaslus pere de claude de chaslus estoit sr. de chaslus et de la tour de rys en auvergne.

dans la plus part desdits tiltres de noblesse, ceux de cette famille depuis près de trois siecles, sont qualifiés braves gentils hommes demeurants dans leurs chasteaux et maisons fortes de chaslus, gemeaux, grandvaux<sup>2</sup>, mariol<sup>3</sup> et chasteldon.

le pere de m<sup>d</sup>e claude de mullot belle mere de m<sup>r</sup>. charles févret estoit un gentil homme de bonne et ancienne maison du barrois. m<sup>r</sup>. claude de chaslus, mourut le 24. aoust 1686. après 41. ans de mariage, agé de 78. ans 3. mois. il avoit servy dans la cavallerie pendant 27. campagnes sous les [page 133] regnes des roys louis 13. et louis 14.

madame claude de mullot mourut le onze novembre de la mesme année 1686. agée de 52. ans quatre mois et sont tout deux enterré dans l'église de fontette. la probité de l'un, et la douceur charmante de l'autre les firent universellement regretter.

le 14. aoust 1697. jacques févret, fils aîné dudit sr. charles févret posa en la presence de son pere la premiere pierre dans les fondations de la maison qu'il a fait construire a neuf dans la place de st. jean, sur le terrain ou estoit auparavant la maison vieille qu'il occupoit, appelée l'hostel d'orange dont il est parlé cy devant page 53. des presents memoires.

au commencement de l'esté en 1700. m<sup>r</sup>. charles févret a logé dans la dite maison neufve.

---

<sup>1</sup> Fontette, en Bourgogne, diocèse, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Semur-en-Auxois. On y compte 18 feux. Cette communauté est située en pays de montagnes. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly.

<sup>2</sup> Grandvaux, en Bourgogne, diocèse d'Autun, parlement et intendance de Dijon, baillage et recette de Charolles. On y compte 20 feux. Cette paroisse est située sur la route d'Autun. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 50Km de Cluny.

<sup>3</sup> Mariol, en Bourbonnois, diocèse de Clermont, parlement de Paris, intendance de Moulins, élections de Moulins et de Gannat. On y compte 32 feux pour la partie qui dépend de l'élection de Moulins, et 6 pour celle qui dépend de Gannat. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1764, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 60Km de Clermont Ferrand.

par contract du 20. juillet 1681. receu par drouot, en augmentation des precedentes fondations, et pour [page 134] satisfaire au pieux dessein de feu m<sup>r</sup>. antoine févret et de madame son espouse. mrs. ses enfants ont donnés a mrs. de l'église de st. jean 1500.tt pour fondation de deux grandes messes de mort, les 20. aoust et 5. septembre, jours du deceds desdi sr. antoine févret et de dame michelle guillardet son espouse, et des deux festes de st. antoine le 17. janvier, et de st. michel le 29. septembre leurs patrons, il y a employ des dits deniers pour acquisition de maison, voy le contract du 29. avril 1682. receu pinard.

le 6. aoust 1705. madame marie de chaslut décéda d'une hydropisie<sup>1</sup> de poitrine, après une maladie de deux mois : universellement regrettée ; sa vertu, ses bonnes actions et sa vie exemplaire seront toujours presents non seulement au souvenir de m<sup>r</sup>. son espoux mais encore de tout ceux et celles qui avoient l'honneur de la connoistre.

elle est morte agée de 54. ans moins [page 135] deux jours, estant venue au monde le 8. septembre 1648. elle avoit une ame bienveillante, et un cœur genereux qui la faisoient aimer et estimer de tout le monde.

le 15. juillet 1704. messire charles févret ayant exercé sa charge de conseiller au parlement de metz, pendant 24. ans et dix jours sur les certificats et autres pieces jointes a ses provisions, obtint des lettres de conseiller honoraire audit parlement.

il a eu de son mariage avec dame marie de chaslus sept enfants, quatre fils et trois filles, scavoir.

pierrette févret

premier enfant  
née le 14. novembre 1681. voy cy apres a la page 146. [page 136]

jacques févret

2. enfant  
né le 16. may 1683. voy cy après a la page 148.

pierre févret

3.  
né le 11. may 1684. mort le 13. aoust 1695. a fontette d'un débord de sang, oppression et jaunisse.

barbe févret

4.  
née le 15. may 1685. voy cy après a la page

estienne févret

5.  
né le 31. may 1686. mort le 11. aoust de la mesme année. [page 137]

---

<sup>1</sup> Hydropisie : Maladie causée par un amas d'eaux qui se fait dans quelque partie. Elle a différents noms selon la partie qu'elle afflige. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

philiberte févret

6. enfant  
née le 15. juin 1688. voy cy après folio

charles févret

7.  
né le premier 8bre 1690. voy cy après folio

monsieur pierre févret conseiller d'église duquel nous avons parlé cy devant page 107. par son testament holografe<sup>1</sup> du 23. novembre 1699. a legué a mrs. de l'église collegiale de st. jean a dijon 200.<sup>tt</sup> en augmentation des fondations par luy faites en la dite eglise. il prie mrs. de la ste. chapelle, lorsqu'ils passeront processionnellement par l'église de vouloir une fois par an, un de profundis la collecte des morts sur sa [page 138] sépulture.

plus il a legué la somme de 3000.<sup>tt</sup> aux pauvres de l'hospital de dijon a charge d'une messe basse chaque vendredy des quatre temps de l'année. plus il a legué sa chapelle d'argent a mrs. de la mission hors dijon, et les prie de dire chacun par an une messe a son intention.

il institue pour ses heritiers, par esgal portion madame la conère morin sa sœur, et messire charles févret conseiller au parlement de metz son neveu.

par son codicil du 15. fevrier 1701<sup>2</sup>. il lègue aux reverends peres jesuites de dijon sa bibliotheque, ses estampes, bustes, tableaux, médailles et instruments de mathematique. en augmentation, il charge ses heritiers de fournir tous les ans a perpetuité la somme de cent livres, pour estre employées en achat de livres, dont le choix sera fait par ses heritiers, et les peres jesuites. les dites 100.<sup>tt</sup> payable a la st. jean 24. juin.

plus la somme de 100.<sup>tt</sup> a pareil jour de 5. ans, a celuy qui prend [page 139] soin de la dite bibliotheque, les dites deux sommes non racheptables.

il veut que le dit leg de sa bibliothèque publique soit enregistré, et prie mrs. les vicomtes mayeurs de dijon, de tenir sa main a l'exécution d'iceluy. plus que tous les cinq ans, il soit fait un revestissement du catalogue des livres, en presence du dit sre. vicomte mayeur, des ses heritiers, et du pere recteur des jesuites. plus que deux jours chaque semaine la bibliotheque soit ouverte.

[page 140] jacques févret quatrieme fils et cinquieme enfant d'antoine févret, vint au monde le 26. may 1655., il se destina a dieu dès sa plus tendre jeunesse, et a l'age d'onze ans avec la permission du grand vicaire, prescha aux grilles des religieuses.

l'an 1670. il soutint a paris des thèses de philosophie latines et grecques avec un applaudissement universel. quelques années après, il fut receu bachelier de sorbonne. il voyagea en italie, france, pays bas, et angleterre. il composa un livre de controverse a 24. ans, qu'il fit imprimer a paris chés dezallin en 1680. il scavoit parfaitement les langues latines, grecques, hebraïques, italienne et espagnole.

---

<sup>1</sup> Holographe : terme de pratique. Qui est écrit de la propre main de celui qui fait quelque disposition. On le dit particulièrement d'un testament, lorsqu'il est entièrement écrit et signé du Testateur ; il est valable en France sans autres formalités , c'est l'acte le plus libre du Testateur, le moins suspect de surprise et de suggestion. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>2</sup> En 1701, Pierre Févret, chanoine de la Sainte-chapelle, conseiller clerc au Parlement, fondait la Bibliothèque publique de Dijon en léguant ses livres aux Jésuites du Collège des Godrans, à condition d'y admettre les lecteurs deux jours par semaine, P. Quarré, *Charles-Balthazar-Julien Févret, artiste, archéologue, conservateur du Musée de Dijon, Un descendant d'une grande famille de parlementaires bourignons*, 1965, Musée de Dijon, Palais des Etats de Bourgogne (p 5.)

après avoir été honoré de sa dignité du sacerdoce, il voulut par humilité faire les fonctions de vicaire, et de curé dans le diocèse de Langres. refusa plusieurs bénéfices considérables, et résista tout le temps de sa vie aux instances de sa famille qui souhaitoient de le voir conseiller clerc au parlement. [page 141] il réunissoit dans sa personne les qualités de savant critique, habile théologien, casuiste<sup>1</sup> éclairé et sage directeur. scienter pius, et pie sciens. il distribua pendant qu'il vivoit plus des deux tiers de son bien aux pauvres, et en œuvres pies : la charité outrée, a fait dire à juste sujet dans sa famille. heridas nostra versa est ad alienos, domus nostra ad extraenos<sup>2</sup>. il mourut d'une fièvre pourprée après 8. jours de maladie, le 29. décembre 1694. au séminaire de l'oratoire, où il s'étoit retiré depuis quelques années. m<sup>r</sup>. Bourée<sup>3</sup>, prestre de l'oratoire a fait imprimer à Lion en 1698. un abrégé de la vie de monsieur Jacques Févret.

[page 142] Barbe Févret deuxième fille et sixième enfant d'Antoine Févret, vint au monde le 16. mai 1657. elle a été pendant quelques années pensionnaire aux dames de la Visitation à Dijon. le 20. du mois de février 1678. elle épousa Philibert Jehannin conseiller du roy au parlement de Bourgogne, fils de François Jehannin fameux avocat aussi conseiller au dit parlement. il est mort le 22. juin 1718.

[page 143] Claude Févret troisième fille et septième enfant d'Antoine Févret, vint au monde le 2. novembre 1658.

L'an 1676. elle se consacra à Dieu par la profession religieuse qu'elle fit au monastère des dames de la Visitation à Dijon, où elle est aimée de toute la communauté, et vit dans une conduite conforme à sa vocation.

Après avoir languy pendant plusieurs années, elle est morte d'une hydropisie universelle le 5. octobre 1717. âgée de 59. ans professe de 41. et regrettée de toute la communauté. elle commença la première à regarder Monsieur Charles Févret comme aîné de la famille, l'ayant dédommagé par son testament du malheur qu'il avoit eu de perdre Monsieur son père, et de le voir mourir ab intestat<sup>4</sup>.

[page 144] Pierre Févret cinquième fil et huitième enfant d'Antoine Févret, vint au monde le 17. avril 1660.

L'an 1680. il voyagea en Lorraine, dans les trois évêchés, et sur les frontières du Rhin.

L'an 1682. il fit le voyage d'Angleterre et des Pays Bas, avec Jacques Févret son frère.

Il estudia au droit en l'université de Paris, et fut reçu avocat le 11. janvier 1684.

L'an 1684. il voyagea en Italie, et à son retour tomba dangereusement malade à Aix en Provence. ses voyages contribuerent beaucoup à alterer sa santé, qui fut toujours languissante depuis ce temps là. il suivit l'exemple de Madame la sœur Claude Févret religieuse de la Visitation, il institua son héritier pour les deux tiers en ses biens,

---

<sup>1</sup> Casuiste : Docteur qui a écrit, ou que l'on consulte sur les cas de conscience. Théologien dont la fonction est de traiter des cas de conscience et d'en donner les résolutions. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>2</sup> Notre héritage c'est tourné vers autrui et notre maison à des étrangers.

<sup>3</sup> Bourée Edme-Bernard, théologien français, né à Dijon en 1652, mort en 1722. Il était oratorien, il professa la théologie à Langres et à Chalon-sur-Saône, et s'appliqua au zèle de la prédication. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Ab intestat : terme de Jurisprudence, qui se dit de celui qui hérite de droit d'un homme qui n'a point fait de testament, et qui avoit pourtant le pouvoir de tester. Un arrêt du 19 mars 1409 empêche la sépulture des décès ab intestat. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

monsieurs charles févret son frere et, mourut a dijon dans sa maison, c'est a dire du sr. charles févret d'une oppression de poitrine le 4. fevrier 1692. il avoit un tres bon naturel, beaucoup de douceur et de pitié.

[page 145] anne févret quatrieme fille et neufvieme enfant d'antoine févret, vint au monde le 15. octobre 1661.

l'an 1678. elle fit la profession religieuse en l'abbaye des dames bernardines de notre dame de tard. elle regarda cette communauté comme sa sœur aisnée, et luy fut partagé esgalement entre elle, et ses freres et sœurs.

anne févret mourut le

elle fut regrettée de toute la communauté, dont elle auroit pu remplir dignement les principales charges si le seigneur luy avoit accordé une plus longue vie.

[page 146] pierrette févret premiere fille et premier enfant de monsieur charles févret et de dame marie de chaslus, vint au monde le 14. novembre 1681. elle a esté baptisée en l'église de st. jean le 16. du mesme mois. son parrain fut monsieur pierre févret son grand oncle, coñer cleric au parlement, sa marraine m<sup>de</sup>. pierrette de goudenain, vefve de m<sup>r</sup>. brigandet, esquier, seigneur de fontette.

elle espousa le 13. avril 1706. mons<sup>r</sup>. charles de brosses, conseiller du roy au parlement de dijon, baron de montfalcon, fils de m<sup>r</sup>. pierre de brosses aussi conseiller au parlement, et de dame françoise moisson.

[page 147]<sup>1</sup>

[page 148] jacques févret premier fils et second enfant de monsieur charles févret, vint au monde le 16. may 1683. il a esté baptisé le 4. juin suivant en l'église de st. jean, son parrain m<sup>r</sup>. jacques févret son oncle, sa marraine m<sup>de</sup>. de sommery sa tante.

après avoir estudié au droit en l'université de besançon, il s'est fait recevoir licencié le 11. aoust 1704. et advocat au parlement de dijon le de la mesme année, il fut présenté par m<sup>r</sup>. louis, claud, henry févret mon oncle son cousin, advocat au dit parlement, duquel nous parlerons cy après page 205.

[page 149]<sup>2</sup>

[page 150]<sup>3</sup>

[page 151] barbe févret seconde fille et quatrieme enfant de monsieur charles févret, vint au monde le 15. may 1685. elle fut ondoyée le 16. may, et les ceremonies de son baptesme supplées a st. jean le 14. mars 1686. son parrain a esté m<sup>r</sup>. lazare de chaslus son oncle, sa marraine madame barbe févret sa tante, espouse de m<sup>r</sup>. le coñer jehannin. elle a esté pendant quelques années pensionnaire en l'abbaye de pralon<sup>4</sup>, elle en sortit pour embrasser une vie plus austere.

le 12. mars 1701. elle prit l'habit en l'abbaye des dames bernardines de nostre dame de tard, et le 14. mars 1702. fit la profession religieuse : fidelle a sa vocation.

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>3</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>4</sup> Prâlon, en Bourgogne, ville située dans l'actuel département de Côte d'Or. A 24Km de Dijon.



[page 152]<sup>1</sup>

[page 153] philiberte févret troisieme fille et sixieme enfant de monsieur charles févret, vint au monde le 15. juin 1688. elle fut baptisée le lendemain, son parrain fut m<sup>r</sup>. le secretaire derequeleyne, sa marraine m<sup>de</sup>. philiberte canabelin vefve de m<sup>r</sup>. le thresorier moreau.

après avoir demeuré quelques années en l'abbaye des dames de st. julien a dijon, dou monsieur son pere l'a retiré en 1705. après la mort de madame sa mere.

le 14. juillet 1716. elle a espousé m<sup>r</sup>. nicolas thomas escuier seigneur d'illan et du saussoy, fils de mons<sup>r</sup>. françois thomas conseiller honoraire au parlement de dijon, et de dame denise petit.

[page 154]<sup>2</sup>

[page 155]<sup>3</sup>

[page 156] charles févret quatrieme fils, septieme et dernier enfant de mons<sup>r</sup>. charles févret, vint au monde le premier octobre 1690. il fut baptisé le 3. du même mois en l'église de st. jean, son parrain fut monsieur charles le goutz morin cousin de m<sup>r</sup>. son pere, grand maistre de la garderobe de madame la dauphine, sa marraine mademoiselle claude févret aussi cousine de m<sup>r</sup>. le conseiller févret son oncle.

[page 161]<sup>4</sup> luy en ayant porté plusieurs coups au col et au visage. finalement ladite femme pressée de la clameur et indignation du peuple seroit descendue dudit l'eschaffaut en la chappelle qui est au dessous, traissant avec ladite corde la suppliante la teste en bas, ou elle seroit demeurée mutilée en toutes les parties de son corps sans poulx, sentiment, ny connoissance, pendant que le peuple irrité assommoit à coups de pierres et de ferrements ledit executeur et ladite femme. ce mouvement passé, quelques uns meus de compassion auroient levé et transporté la suppliante en la maison d'un chirurgien ou elle a repris quelque esperance de vie par les secours et remedes qui luy ont esté promptement administrez ; mais pour ce que nostre dit parlement a commis sa garde a un huissier, l'apprehension d'un nouveau supplice luy est une continuelle mort qui la contraint implorer nostre misericorde, et requerir tres [page 162] humblement nos lettres de remission necessaires. eu esgard à l'imbecilité de son sexe et de son age, et a la diversité des tourments qu'elle a soufferts en ses divers supplices qui esgalent, voire surpassent la peine de sa condamnation. a ce que la vieillesse de ses pere et mere relevée de ceste infamie, elle convertisse sa vie à l'employer à louer dieu et le prier pour nostre prosperité. scavoir faisons, qu'inclinant pour la consideration susdite, a la recommandation d'aucuns nos speciaux serviteurs, en faveur mesme de l'heureux mariage de la reine de la grande bretagne nostres tres chere et tres aymée sœur : de nostre propre mouvement, grace speciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons a ladite heleine gillet suppliante, quitté, remis et pardonné, quittons, remettons et pardonnons par ces presentes signées de nostre main, le fait et cas susdit, com-  
[page 163] lettre de grace et pardon obtenües par helene gillet ; louis, &c. nous avons receu l'humble supplication de helene gillet agée de vingt et un ans ou environ fille de pierre gillet nostre chastellain en nostre ville de bourg en bresse, contenant qu'induite

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>3</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>4</sup> L'erreur de pagination provient de l'auteur.

par mauvaises recherches, elle se seroit trouvée enceinte, et comme la crainte de ses parents, gens d'honneur et de bonne famille, luy faisoit apprehender leur blasme et le chastiment de son pere, elle auroit par mauvais conseil resolu de dissimuler sa faute, tellement sollicitée de son malheur, et mal assistée en ses couches, son fruict se seroit treuvé meurtry : si que pour reparation elle auroit esté condamnée a avoir la teste tranchée par sentence rendue au baillage de bourg confirmée par arrest de nostre parlement à dijon du douzieme du present mois : en suite dequoy la suppliante delivrée a l'executeur [page 164] de la haute justice, et par luy conduite au lieu de morimont en nostre dite ville de dijon, apres avoir fait ses prieres a dieu et soumise au supplice ordonné : le dit executeur luy auroit eslançé un coup de coutelas sur l'espaule gauche, dont elle seroit tombée sur le carreau de l'eschaffaut, puis relevée par ledit executeur a l'ayde de sa femme, elle seroit tombée d'un second coup qu'il luy auroit porté dudit coutelas à la teste. Ce qui auroit excité telle la rumeur dās le peuple que ledit executeur intimidé de plusieurs pierres ruées sur ledit eschaffaut se seroit jetté en bas, laissant la suppliante en disposition de sa femme, qui l'ayant traisnée dans un coin dudit eschaffaut avec une corde qu'elle luy jetta au col, auroit, fait plusieurs efforts pour l'estrangler, soit en serrant le col, ou luy pressant l'estomac de plusieurs coups de pieds, et voyant ces supplices inutiles, elle se seroit aydée de ses cizeaux en intention de luy couper la gorge,

[page 165] comme il est exprimé, avec toute peine et amende corporelle et civile qu'elle a encourue vers nous et justice. et mettant a neant toutes informations, decrets, mesme de la dite sentence et arrest de mort qui en sont ensuivis, la restituons et restablissons en sa bonne renommée, et en ses biens non d'ailleurs confisqués, imposons silence a nos procureurs generaux, lieutenants, substitus, presents et a venir.

si donnons en mandement à nos amez et feaux conseillers, les gens tenans nostre cour de parlement a dijon, ces presentes nos lettres de remission entheriner, et de leur contenu faire jouir la dite suppliante pleinement et paisiblement sans permettre y estre contrevenu ; car, tel est nostre plaisir. et afin qu'elles soient stables, nous y avons fait mettre nostre scel, sauf en toutes choses nostre droict, et de l'autrui. données a paris au mois de may l'an de grace 1625. et de nostre [page 166] regne le seizieme. signé louis. et sur le reply, le beauclerc.

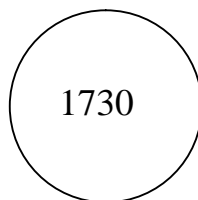
visa, contentor : signé, le long. et scellées en cire verte du grand scel a lacs de soye rouge et verte. sur le dos estoit escrit registrata, avec paraphe.

le lundy second jour de juin monsieur charles févret presentant ces lettres de pardon au parlement de dijon, dit : voy le discours cy après page 217. [page 183]<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Erreur de pagination faite par l'auteur.

ligne collaterale  
des descendants d'isaac  
févret  
fils de jacques févret et  
pere de begnigne  
févret



[page 184] generatio rectorum  
Benedicetur.

[page 185] benigne févret mon ayeul, second fils d'isaac févret mon bisayeul, dont il est parlé folio 74. de ces memoires vint au monde le 8. fevrier 1630.

il fut pourveu de l'office de maistre en la chambre des comptes de bourgogne le 6. novembre 1655. et fut receu en la dite charge le 14. decembre suivant.

l'an 1656. au mois de janvier il espousa d<sup>elle</sup>. jeanne baptiste bretagne, fille de m<sup>r</sup>. bretagne conseiller du roy lieutenant general d'auxois, seigneur d'orain<sup>1</sup> et des granges<sup>2</sup> benigne févret, estoit seigneur de verrey sous drée<sup>3</sup>.

la famille de mrs. bretagne est ancienne dans la province, il y a eu de ce nom des premiers presidents, presidents au mortier et conseiller tant au parlement de dijon qu'en celui de metz, un chevalier d'honneur en la chambre des comptes, et plusieurs lieutenans generaux au baillaige d'auxois.

ils portent pour armoyries d'azur a une fasce ondée d'or, accompagnée [page 186] en chef de trois grilletts<sup>4</sup> de mesme et en pointe d'un croissant d'argent.

benigne févret a exercé la charge de conseiller du roy maistre ordinaire en sa chambre des comptes de bourgogne et bresse pendant 33. années, il obtint des lettres de veterance<sup>5</sup> le 29. octobre 1688. lesquelles furent enregistrées en la dite chambre le 3. decembre suivant.

---

<sup>1</sup> Orain, en Bourgogne, ville située dans le département actuel de Côte d'Or. A 50Km de Dijon.

<sup>2</sup> Granges, en Bourgogne, situé dans l'actuel département de Saône-et-Loire. A 40Km de Beaune.

<sup>3</sup> Verrey-sous-Drée, en Bourgogne, ville située dans l'actuel département de Côte d'Or. A 35Km de Dijon.

<sup>4</sup> Grillet : en terme de blason , c'est une sonnette ou petite cloche ronde qu'on met au collier des petits chiens, et aux jambes des oiseaux de proie. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>5</sup> Lettre de vétérance :elle s'obtient après vingt années de service. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

pendant le temps de son exercice il a esté depute plusieurs fois à paris et ailleurs pour affaires importantes concernans sa compagnie, dont il a toujours ménagé les interest avec zele, prudence et succez.

benigne févret mourut a dijon le 21. decembre 1694. il est enterré en l'église de la ste. chapelle, a costé de l'autel de st. andré, sous une tombe noire avec une inscription latine, il souhaita d'estre inhumé en la dite église et que son corps fut consommé devant la chapelle ou repose la sainte hostie y ayant eu pendant sa vie une particuliere dévotion.

[page 187] dame jeanne baptiste bretagne espouse de messire benigne févret mon ayeule mourut a viteaux le

ce mariage a este beny d'une nombreuse posterité, quinze enfants ; dix fils et cinq filles, scavoir.

marie févret

premier enfant  
née le 17. novembre 1656. morte en pupillarité en 1658.

charles févret

2.  
né le 23. octobre 1657. voy cy après a la page 191.

jean févret

3.  
né le 7. septembre 1658. mort en 1660. [page 188]

françois févret

4. enfant  
né le 18. septembre 1659. voy cy après folio 193.

benigne févret

5.  
né le 21. fevrier 1661. voy cy après folio 197.

elisabeth févret

6.  
née le 16. mars 1662. morte en 1664.

anne févret

7.  
née le 20. avril 1663. voy cy après folio 198. [page 189]

claudes févret

8. enfant  
né le 2. novembre 1664. voy cy après folio 199.

- |  |  |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">( pierre févret )</p>             | <p>9.<br/>né le 12. mars 1666. mort la mesme année.</p>  |
| <p style="text-align: center;">( nicole benigne févret )</p>     | <p>10.<br/>né le 10. septembre 1667. voy cy après folio 201.</p>   |
| <p style="text-align: center;">( jeanne arsule févret )</p>      | <p>11.<br/>née le 13. février 1669. morte peu de temps après sa naissance. [page 190]</p>                          |
| <p style="text-align: center;">( jean baptiste févret )</p>      | <p>12. enfant<br/>né le 4. janvier 1671. voy cy après a la page 203.</p>   |
| <p style="text-align: center;">( )</p>                           | <p>13.<br/>une fille qui vint au monde avec le fils suivant, et mourut peu de temps après avoir esté baptisée.</p> |
| <p style="text-align: center;">( claude louis henry févret )</p> | <p>14.<br/>né le 6. janvier 1673. avec la fille susdite, voy cy après page 205.</p>                                |
| <p style="text-align: center;">( charles anne févret )</p>       | <p>15.<br/>né le 17. novembre 1675. voy cy après folio 207.</p>  |

[page 191] charles févret mon oncle et mon parrain deuxieme enfant et premier fils de benigne févret mon grand pere, vint au monde le 23. octobre 1657.

le 14. may 1688. après avoir justifiée de sa noblesse par devant mrs. les commissaires nommés par la chambre, et avoir esté reconnu bon gentilhomme, et de la qualité requise pour entrer aux éstats et y avoir délibération, il luy fut remis par les dits sieurs commissaires le procez verbal qui fait mention des titres qu'il presenta pour ce sujet et un certificat qui fait voir qu'il est bon gentilhomme.

monsieur charles févret est seigneur de verrey sous drée.

le 20. aoust 1688. le roy l'honora d'une commission pour lever une compagnie de cavalerie, qui fut incorporée dans le regiment de cavalerie estrangere de moseig<sup>f</sup>. le dauphin, il a servy pendant quelques années en cette qualité, et a eu l'honneur de commander un escadron dans ledit regiment.

[page 192] aux estats tenus a dijon pendant le mois de may 1727. monsieur charles févret fut nommé par mrs. de la chambre de la noblesse alcade<sup>1</sup> de la dite chambre avec m<sup>f</sup>. morisot.

---

<sup>1</sup> Alcade, nom donné en Espagne à certains juges et magistrats municipaux. Les fonctions des alcades sont à la fois civiles et judiciaires ; elles participent de celle de nos maires, de nos juges de paix, et de nos commissaires de police. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

[page 193] françois févret mon pere quatrieme enfants et troisieme fils de benigne févret, vint au monde le 18. septembre 1659. un jeudy, fut baptisé le même jour , et eut pour parrain monsieur françois bretagne conseiller du roy en ses conseils d'estats et prince lieutenant gñal au baillage d'auxois pour lequel fut present son fils aîné ; pour marraine dame claire gueloud, espouse de monsieur estienne soyrot advocat en parlement.

après avoir fini ses estudes son inclination le porta a prendre le party des armes, et l'an 1678. au commencement de la dite année fut receu parmy les cadets gentilshommes en la citadelle de besançon dans le regiment de champagne compagnie de m<sup>r</sup>. d'arnaud.

sur la fin de la mesme année, il fut fait gendarme de la garde dans la compagnie de m<sup>r</sup>. le prince de soubise<sup>1</sup>.

l'an 1680. le 4. septembre, il obtint du roy le brevet de lieutenant d'une compagnie dans son regiment des [page 194] fusiliers infanterie.

l'an 1681. après le siege de luxembourg, il fut receu lieutenant dans l'une des quatres compagnies de canoniers avec brevet d'ayde major des dites 4. compagnies.

l'an 1687. après le camps de maintenon, il fut nommé commissaire d'artillerie.

au commencement de l'année 1689. il espousa d<sup>elle</sup>. michelle richard fille de jacques richard conseiller du roy au parlement de bourgogne commissaire aux requestes du palais a dijón seigneur de beligny et curtil<sup>2</sup>, et de dame claud milletot.

l'an 1702. le 3. de septembre, le roy luy accorda une commission de capitaine d'infanterie dans le regiment de grosbois avec brevet de la lieutenance de sa compagnie pour may.

monsieur françois févret mon pere estoit seigneur de beligny et curtil sous beaune, il mourut au dit beaune le 31. may 1719. et est enterré dans l'église de nostre dame en la sépulture de mrs. grozelier vis a vis la chapelle de tous les saints.

[page 195] il a eu de son mariage avec dame michelle richard ma mere trois enfants un fils et deux filles. scavoir.

charles benigne claud févret

premier enfant  
né le 17. decembre 1689. voy cy après a la page 211.

jeanne baptiste nicole févret

2.  
née le 8. avril 1691. voy cy apres a la page<sup>3</sup>

jeanne marie févret

3.  
née le 5. aoust 1700. un jeudy a 7 heures du matin, eut pour parrain messire jean benigne milletot coñer

---

<sup>1</sup> François de Rohan, prince de Soubise : chef de la branche des Rohan-Soubise, né en 1631, mort à Paris en 1712. Il était le fils d'Hercule de Rohan. Il fit ses premières armes en Hongrie comme volontaire, devint sous-lieutenant dans les gens d'armes du roi en 1667, capitaine en 1673, maréchal de camp en 1675 et lieutenant général en 1679. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>2</sup> Béligny et Curtil, en Bourgogne, Diocèse d'Autun, Parlement et Intendance de Dijon , Baillage et Recette de Beaune. On y compte 141 feux. Cette paroisse est située dans un pays de bois et de montagnes. *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly. A 8Km de Beaune.

<sup>3</sup> L'auteur ne parlera pas de cette personne à la suite de son ouvrage.

veteran au paRlement [transcription de l'écriture exacte de l'auteur] de bourgogne, marraine dame marie de hénin

espouse de messire claudé de la toison, baron de bussy<sup>1</sup> et conseiller au parlement de [page 196] bourgogne de laquelle nous avons parlé cy devant page 121.

la dite jeanne marie févret ma sœur mourut environ trois mois après sa naissance a foverney pres de dijon ou elle est enterrée.

monsieur jacques richard dont nous avons parlé a la page 194. portoit pour armoyries d'azur a trois sautoirs d'or, au chef de mesme chargé de trois tourteaux de gueules.

[page 197] benigne févret cinquieme enfant et quatrieme fils de benigne févret, vint au monde le 21. fevrier 1661. il fit son noviciat de clervaux et depuis la profession de religieux en la mesme abbaye.

l'an 1701. il fut nommé sous prieur de l'abbaye de fontenaye ; en l'an 1703. prieur de l'abbaye de l'arivoux pres de troyes, il y est decédé le 31. juillet 1704. regretté, et après avoir pendant qu'il a vescu, remply tous les devoirs d'un bon religieux.

[page 198] anne févret ma tante, septieme enfant et troisieme fille de benigne févret, vint au monde le 20. avril 1663. elle vit depuis la mort de madame sa mere qui arriva en 1716. en son particulier<sup>2</sup>, sa grande vertu et son esprit luy tiennent lieu de tout.

[page 199] claudé févret huitieme enfant et cinquieme fils de benigne févret, vint au monde le 2. novembre 1664.

l'an 1683. il obtint brevet du roy, il fut employé sur le rôle des gentilshommes destinés pour servir en qualité de garde de la marine au département de toulon.

l'an par autre brevet de sa majesté, il fut receu enseigne sur ses vaisseaux.

a la promotion faite par le roy le 29. septembre 1707. par brevet su même jour, il a esté fait lieutenant de vaisseaux, capitaine d'une compagnie franche de marine, et nommé major de l'escadre commandée par m<sup>r</sup>. du casse pour l'amerique.

[page 200]<sup>3</sup>

[page 201] nicole benigne févret dixieme enfant et sixieme fils de benigne févret, vint au monde le 10. septembre 1667.

l'an 1689. le roy luy accorda le brevet de cornette<sup>4</sup> de la compagnie de cavalerie de monsieur charles févret son frere aisné.

l'an il espousa d<sup>elle</sup>. catherine jaquot de neuilly, fille de messire jaquot de neuilly escuyer seigneur de daix<sup>5</sup>, cy devant capitaine d'infanterie au regiment de condé, lequel portoit pour armoyries d'azur a une fasce d'or accompagnées de trois estoiles de même monsieur nicolas benigne févret est seigneur de daix.

---

<sup>1</sup> Bussy, en Bourgogne, Diocèse, Baillaige et Recette de Châlon, Parlement et Intendance de Dijon. On y compte 15 feux. . *Dictionnaire Géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1762, Paris, M. l'Abbé d'Expilly.

<sup>2</sup> En son particulier : retiré dans ce qui lui est propre, dans sa propriété. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>3</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>4</sup> Cornette : terme militaire, c'est un officier de cavalerie, qui porte l'étendard de la compagnie et qui l'a commande en l'absence du capitaine et du lieutenant. Dans un combat il prend son poste à la tête de l'escadron, et dans une marche il le prend entre le troisième et le quatrième rang. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>5</sup> Daix, en Bourgogne, située à 4 Km de Dijon.



[page 202]<sup>1</sup>

[page 203] jean baptiste févret douzieme enfant et septieme fils de benigne févret vint au monde le 4. janvier 1671. après avoir servy la premiere campagne, en qualité de cadet dans la compagnie de cavalerie de monsieur charles févret son frere aisné l'an 1695. le roy luy accorda le brevet de cornette de la mestre de camp<sup>2</sup> du regiment de cavalerie de mauroy, et l'année 1697. il fut gratifié d'un brevet de lieutenant de cavalerie dans le mesme regiment.

l'an 1702. après avoir servy dans le milanez pendant toute la campagne, en qualité de sous escuier du roy d'espagne philippe cinq<sup>3</sup> commandant son armée en personne, il fut nommé ayde de camp de m<sup>r</sup>. le duc de medina sidonia<sup>4</sup> grand escuier de sa majesté catholique. sur la fin de la campagne de la dite année 1702. la dite majesté catholique le gratifia d'une somme de 1500<sup>tt</sup>. avec une commission de capitaine de cavalerie dans le dit regiment mauroy.

[page 204]<sup>5</sup>

[page 205] claudé louis henry févret treizieme enfant et huictieme fils benigne févret, vint au monde avec une fille jumelle le 7. janvier 1673. après avoir estudié au droit en l'université de besançon, il se fit recevoir advocat au parlement de dijon en 1700. et l'année suivante plaida sa premiere cause avec applaudissement, celles qu'il a depuis plaidées, luy ont fait honneur.

l'an 1705. il espousa d<sup>elle</sup>. marguerite guichard, d'honeste famille du bugéy.

[page 206]<sup>6</sup>

[page 207] charles anne févret quinzieme et dernier enfant, neufvieme fils de benigne févret, vint au monde le 17. novembre 1675. l'an 1702. le roy luy accorda une commission pour lever une compagnie d'infanterie dans le regiment de guitaud.

l'an 1704. il espousa dame michelle mochet, veufve du sr. cathelin capitaine, dieu benissant leur mariage, il eu plusieurs enfants, scavoir jeanne févret née le 18. mars 1705.

[page 208]<sup>7</sup>

[page 209] le deuxieme may 1715. mrs. févret mes pere et oncles furent assignés a la requeste de françois ferrand chargé par sa majesté de la recherche des usurpateurs du

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>2</sup> Mestre de camp : Première Compagnie d'un régiment d'infanterie, on dit aujourd'hui la Colonelle. Il n'y a qu'un mestre de camp en France, qui est la compagnie du Mestre de camp Général. *Dictionnaire Universel*, A. Furetière, corrigé et augmenté par Henri Basnage de Beauval, 1972.

<sup>3</sup> Philippe V, roi d'Espagne, le premier de la maison de Bourbon, né à Versailles en 1683, mort à Madrid en 1746. Ce prince, connu d'abord sous le nom de duc d'Anjou, était le fils de Louis de France, dauphin, et petit-fils de Louis XIV, et fut appelé au trône d'Espagne par le testament de Charles II. Proclamé en 1700, il fut reconnu en Espagne. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>4</sup> Gaspar-Alonzo-Perez de Guzman, duc de Medina-Sidonia, homme d'Etat espagnol, neveu du ministre Olivarez. Il vivait au XVII<sup>e</sup> siècle et était gouverneur d'Andalousie. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.

<sup>5</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>6</sup> Il s'agit d'une page blanche.

<sup>7</sup> Il s'agit d'une page blanche.

titre de noblesse, par devant messire pierre arnaud de la briffe pour lors intendant des provinces de bourgogne et bresse, pour représenter ses titres en vertu desquels ils prenoient la qualité d'escuiers, sinon se voir condamner en l'amende de deux mille livres et les deux sols pour livre pour avoir induement pris la dite qualité, et a sa restitution des sommes qui seroient réglées pour leurs indües exemptions, ensemble aux deux sols pour livre, veü les requestes presentées par les dits sieurs févret et le tout considéré par le dit sieur intendant prononça le premier decembre 1717. le renvoy qui suit.

nous intendant et commissaire départy par sa majesté pour l'exécution de ses ordres es dites provinces et en cette partye avons renvoyé et renvoyons des dits sieurs [page 210] charles, françois, claud, nicolas, benigne, jean baptiste, louis claud et charles anne févret de l'assignation a eux donnée a la requeste du dit ferrand, et en conséquence les avons maintenus et maintenons dans le droit de prendre la qualité d'escuyer, et de jouir des honneurs privilégier et exemptions attribués a l'ancienne noblesse, ensemble leurs enfants nés et a naistre en legitime mariage, tant qu'ils ne feront actes dérogeans, fait a dijon le premier decembre mil sept cent dix sept signé de la briffe, et plus bas par monseigneur garandey.

[page 211] charles benigne claud févret premier enfant de françois févret et de dame michelle richard, vint au monde le 17. decembre 1689. un samedi a 10. heures du matin. j'eust l'honneur d'avoir pour parrain monseigneur charles févret mon oncle, fils aîné de messire benigne févret mon ayeul conseiller du roy maistre ordinaire en sa chambre des comptes de bourgogne seigneur de verrey, pour marraine dame claud milletot veuve de m<sup>r</sup>. le conseiller richard, mon ayeule, et ne fut baptisé que le 4. de fevrier de l'année 1696. a la paroisse nostre dame de dijon, m<sup>r</sup>. févret mon ayeul devoit estre mon parrain, mais comme il mourut dans cet interval, il demanda a m<sup>r</sup>. son fils aîné quelques jours avant sa mort qu'il tint sa place, et qu'il me fit porter son nom, c'est pourquoi on me nomma benigne charles, et pour troisieme celui de claud qui estoit le nom de ma marraine.

j'ay estudié jusqu'en 1702. que j'ay commencé le service du roy en qualité de lieutenant de la compagnie de mon pere, dans le regiment d'infanterie de grosbois, ma lettre est du 3. septembre de la dite année [page 212] 1702.

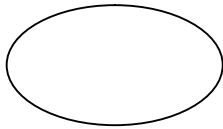
le 13. juin 1711. par ordre de sa majesté, je passai a la lieutenance des grenadiers dans le mesme regt. qui estoit alors valence, monsieur de grosbois luy ayant vendu son regiment avec l'agrément du roy l'année 1712. comme plus ancien lieutenant du dit regiment en l'absence du sieur pinard capitaine, qui estoit prisonier de guerre. sa majesté me fit l'honneur de me nommer capitaine en second de la dite compagnie, ma commission est du 12. janvier de la dite année.

le 8. juin 1716. mon contract de mariage fut signé avec d<sup>elle</sup>. anne marie grozelier, fille de noble michel grozelier conseiller du roy et son procureur aux baillage et chancellerie de beaune, maistre des requestes de la feu reine, et secretaire du roy a montpellier depuis le mois d'avril 1723. et de dame marguerite ganiere.

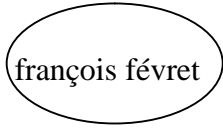
le lendemain neufvieme du dit mois, monseigneur pierre grozelier frere aîné du dit sieur secretaire du roy et oncle de la dite d<sup>elle</sup>. grozelier, ancien doyen et chanoine [page 213] de l'insigne église collegiale nostre dame de beaune, nous fit l'honneur de faire la célébration de nostre mariage dans l'église de st. pierre de la dite ville, en presence d'une illustre assemblée.

mrs. grozelier portent pour armoyries d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux grozeliers et en pointe d'un croissant d'argent.

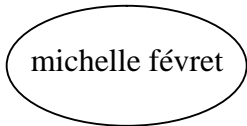
il a plû a dieu de nous donner de nostre mariage jusqu'a present quatre enfants, un fils et trois filles scavoir.



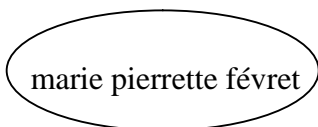
premier enfant une fille née lundy  
19. avril 1717. sur les quatre heures du soir, laquelle fut ondoyée et mourut un moment  
après, elle fut inhumée le lendemain 20. dans l'église de st. pierre de beaune, au  
charnier des enfants. [page 214]



françois févret  
2. enfant un fils né le 18. avril 1718. sur les trois  
heures après midy un lundy, lequel mourut le même  
jour sur les  
10. heures du soir, il fut baptisé sur les fonds baptismaux de l'église de nostre dame de  
beaune par m<sup>r</sup>. pierre grozelier son grand oncle et eut pour parrain monsieur françois  
févret mon pere, pour marraine marguerite ganiare ma belle mere, il fut inhumé le  
lendemain dans la dite église au charnier des enfants.



michelle févret  
3. enfant une fille née le mardy onzieme juillet  
1719. sur les 5. heures du matin, elle fut baptisée le  
même jour en l'église sur d. par m<sup>r</sup>. pierre grozelier  
son grand oncle,  
et eut pour parrain mons<sup>r</sup>. michel grozelier mon beau pere, pour marraine dame michelle  
richard ma mere.  
le dimanche 23. du dit mois de [page 215] juillet sur les quatre heures après midy est  
décédée la dite michelle févret ma fille, et fut inhumée le lendemain a st. pierre dans le  
charnier des enfants.



marie pierrette févret  
4. enfant une fille née le samedi seize novembre  
1720. sur les 5. heures du matin, qui fut baptisée le  
même jour  
en l'église de nostre dame par m<sup>r</sup>. pierre grozelier son grand oncle, lequel fut son  
parrain, sa marraine fut d<sup>elle</sup>. pierrette ganiare sa grande tante, le mercredy premier  
juillet 1722. est decedée sur les neuf heures du soir marie pierrette févret ma fille, et a  
esté inhumée a nostre dame sous la tombe de mrs. grozelier près de monsieur françois  
févret mon pere.

j'eust l'honneur d'estre receu en la chambre de messieurs de la noblesse pour y avoir  
voix deliberatrice le 15. may 1718. après m'estre présenté a mrs. les commissaires  
nommés pour la verification des titres de noblesse et en avoir justifié tant [page 216] par  
devant tous messieurs les gentilshommes qui composent la dite chambre ; le 2. juillet  
1719. jour de la feste de la visitation. je fus assés heureux d'obtenir des reverends peres  
minimes de nostre dame d'étang le bâton de la ste. vierge que j'ay gardé deux ans de  
suite, pendant lequel temps nous en avons receu a la maison des graces toutes  
particulieres.

[page 217] discours fait au parlement de dijon, par monsieur charles févret sur la presentation des lettres d'abolition d'heleine gillet

messieurs, heleine gillet qui se presente au conspect de la cour donne de l'étonnement a ceux qui l'a voient, et n'en a pas moins elle mesme : Elle n'avoit veu la justice de ceans que dans le throsne de sa plus severe majesté : elle ne l'avoit apperceuë que le visage plein de courroux et d'indignation, tel qu'elle le fait paroistre aux plus criminels : elle ne l'avoit considerée que l'espée a la main dont elle se sert pour la punition des malefices.

mais, chose estrange, elle trouve aujourd'hui ce premier appareil tout changé : il luy semble que le visage de ceste deesse luy rit, comme plus adoucy et favorable : elle voit sa main desarmée, et vous diriez qu'elle tend le bras pour permettre quelque asyle et protection a celle qui de criminelle est devenuë suppliante.

[page 218] vous vistes, messieurs, cette pauvre fille il y a quelques jours, le visage couvert de honte par l'ignominie de sa condamnation, la langue nouée dans l'estonnement du supplice, les yeux ternis d'horreur et d'espouventement, l'esprit troublé dans les dernières agitations d'une funeste separation. Vous la viste dis-je aller courageusement a la mort pour satisfaire a votre justice ; maintenant elle retourne pour vous dire que le lieu du supplice ou les criminels perdent la vie, l'a et absoute et sauvée. elle paroist devant vos yeux pour vous dire que l'ayant traitée par la rigueur de vos jugements, vous ne pouvez pas luy refuser vostre misericorde : elle est humblement prosternée a vos pieds pour baiser de l'interieur de son cœur le tranchant de l'espée, qui comme le fer de la lance d'achille guerira les playes que luy mesme a faites.

il se pourroit bien trouver des exemples a qui les voudroit rechercher de plusieurs qui se sont trouvés garantis de la mort au [page 219] moment mesme de leur execution ; les uns par le commandement inopiné d'un chef d'armée, les autres par l'intercession d'un tribun, d'autres par le rencontre fortuit d'une vestale, d'autres par une esmotion populaire, qui par des paroles mesme de railleries heureusement rencontrées en cette extremité : qui par des stratagemes pratiqués a l'endroit de leurs complices ou de l'executeur aliorum in capite gladius stetit , ainsi qu'il en arriva à cette femme faussement accusée d'adultere à verseil, qui doit le bonheur de sa memoire a la plume de st. hierosme<sup>1</sup>, aliorum laqueus contritus et ipsi liberatisunt .

mais qu'on considere tous ces exemples en gros, qu'on les examine en destail, qu'on en pese a part ou confusément les plus singulieres circonstances, il se trouvera icy quelque chose de plus rare, de plus esmerveillable, je ne sçay si j'oserois dire de plus miraculeux, qu'en tout cela.

[page 220] car icy le glaive a tranché, la corde a fait son office, la pointe des ciseaux a secondé la violence des deux : et cependant ceste fille dans l'imbecilité de son age, dans l'infirmité de son sexe, dans les horreurs du supplice, dans les apprehensions de la mort frappée de dix plaies ouvertes n'a pût mourir, mais bien plus ? ipsam mori volentem mors ipsa quamuis armata perimere non potuit .

quel prodige en nos jours, qu'une fille de cet age ait colleté la mort corps a corps! qu'elle ait lutté avec cette puissante geante dans le parc de ses plus sanglantes executions, dans le champ mesme de son morimont. et pour dire en peu de mots, qu'armée de la seule confiance qu'elle avoit en dieu, elle ait surmonté l'ignominie, la peur, l'executeur, le glaive, la corde, le ciseau, l'estouffement et la mort mesme.

---

<sup>1</sup> Saint Jérôme.

après ce funeste trophée, que luy reste-il sinon d'entonner glorieusement ce cantique qu'elle prendra [page 221] d'oresnavant a la part ? exaltetur dominus deus meus quoniam superexaltauit misericordia iudicium .

que peut-elle faire, sinon d'apprendre pour eternel memorial de son salut le tableau votif de ses miseres dans le sacraire de ce temple de justice.

quel dessein peut-elle choisir plus convenable a sa condition, que d'eriger un autel en son cœur, ou elle admirera tous les jours de sa vie la puissante main de son liberateur, les moyens inconnus aux hommes, par lesquels il a brisé les ceps de sa captivité, et l'ordre de sa providente dispensation à faire de toutes choses ayent concouru pour sa liberation.

ce fut un commencement de bonheur en ce désastre que le lendemain de l'execution, la cour entra dans les series nouvelles que le roy avoit concedées par lettres expresses peu auparavant entherinées : ce fut encore quelque chose de plus [page 222] signalé, qu' alors qu'on recouru à la bonté du prince, pour impetret les lettres de pardon, luy et la cour estoient en allegresse et festuité, a cause de l'heureux et tant désiré mariage du roy de la grande bretagne avec madame henriette marie fille de france. ce fut bien plus de voir qu'a l'instant que le discours de cette sanglante catastrophe eut frappé l'oreille de ce sage orphée de ce doux et ravissant esprit, qui tient dignement le premier rang en l'eminence de l'ordre de la justice, il ait aussi tost empoigné la lyre pour charmer la dureté des parques, revoquer la juste severité des loys, rappeler les decrets inviolables de la mort, faire revivre cette infortunée euridice morte civilement par la condamnation et presque naturellement par la peine. c'est une merveille digne d'admiration, que celle qui devoit estre dans l'oubly [page 223] d'une mort infame vive encore avec ce contentement, qu'elle donnera sujet a la posterité de dire que nostre prince avec le titre juste qu'il s'estoit legitimement acquis, ait merité par cette action le nom de clement et misericordieux pour avoir pardonné, et sans autre peine que de prier dieu pour la prosperité de sa personne et de son estat.

quan bonus princeps qui indulget, quam pius qui miserecur, quam fidelis qui vel à nocentibus nil nisi preces et supplicationes exposcit, quam pené divinitati proximus qui veniam criminum non supplicy gravitata, sed votorum nuncupatione pro sua totinsque impery salute dispensat.

puissiez vous ainsi toujours juste roy marier heureusement le justice avec la paix, le jugement avec la misericorde, la clemence avec la severité : puissiez vous si glorieusement terrasser les ennemis de vostre couronne, qu'après les avoir domptés par [page 224] la rigueur de vostre justice vous leur imprimiez les mouvements d'une humble et fidelle obeissance par les effets de vostre clemence et debonnaireté : puissiez vous grand monarque punir si parfaitement les crimes, que les coupables ayant satisfait a la peine puissent survivre à leur supplice pour exalter a longs jours la felicité de vostre regne et de vostre domination.

cependant puisqu'il a plû a dieu de redonner la vie a cette fille, au roy de luy conceder l'abolition de son crime, elle vous demande, messieurs la liberté, sans laquelle le reste luy tiendroit lieu d'un second et dernier supplice, et sous esperance d'obtenir ce qu'elle poursuit, elle vous presente en deuë revérence ses lettres de pardon, vous suppliant de proceder l'entherinement d'icelles.

extrait des registres  
de parlement.

veu les lettres patentes obtenuës [page 224] a paris au mois dernier par heleine gillet fille de maistre pierre gillet chastelain royal a bourg, par lesquelles le roy, pour les causes y continuës a la recommandation de ses speciaux serviteurs, en faveur mesme de l'heureux mariage de la reine de la grande bretagne sa tres chere et tres aimée sœur, de son propre mouvement, grace speciale, pleine puissance, et autorité royale, auroit a la dite gillet quitté, remis et pardonné le faict et cas exprimé esdites lettres avec toute peine et amende corporelle et civile qu'elle avoit encouruë envers sa majesté et justice, mettant a neant toutes informations, decrets, mesme les sentences et arrest de mort qui s'estoient ensuivis, la restituoit et restablissoit en sa bonne renommée et en ses biens non d'ailleurs confisqués, imposant silence a ses procureurs generaux, leurs [page 225] substitués presents et a venir, et a tous autres : arrest du deuxiesme du present mois de juin, par lequel sur la presentation faite en audience par la dite gillet desdittes lettres, et ouy picardet procureur<sup>1</sup> general du roy, auroit esté ordonné que sur le contenu en icelles elle feroit ouye et repetée par le commissaire au rapport duquel avoit esté donné l'arrest du douzieme dudit mois de may, pour estre après pourveu sur l'entherinement d'icelles ainsi qu'il appartiendroit : cependant demouroit ladite gillet en la garde d'un huissier : interrogations, responses et repetitions de la dite gillet par devant le dit commissaire ; le dit arrest du douze de may confirmatif de la sentence donnée au baillage de bresse le six fevrier precedent, par laquelle ladite gillet auroit esté declarée deuëment atteinte et convaincuë d'avoir recelé, [page 227] couvert et occulté sa grossesse et son enfantement : et pour reparation, ayant aucunement esgard a l'age et qualité de la dite gillet, icelle condamnée a avoir par l'executeur de la haute justice la teste tranchée, en l'amende de cent livres envers le roy, et es frais et despens de justice. la cour a entheriné et entherine les dites lettres, ordonne que la dite gillet jouira de l'effect d'icelles, selon leur forme et teneur. fait en la tournelle a dijon le 5. juin 1625.

voy cy devant page 163.  
les lettres de grace et pardon  
accordées par sa majesté a  
heleine gillet.

---

<sup>1</sup> Picardet (Hugues), magistrat français, né à Mirabeau en 1560, mort à Dijon en 1641. Il exerçait la profession d'avocat à Dijon quand M. De Berbisey, procureur général au Parlement de Bourgogne, lui résigna sa charge (1588) en lui donnant sa fille en mariage. La charge tint probablement lieu de dot. Il resta plus de cinquante ans en fonction. *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1982, Genève, Pierre Larousse.